

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015

acc&ss

fnak

*« J'admire vraiment l'orchestre philharmonique de
vienne. ils n'avaient jamais recruté de femme avant
les auditions derrière un rideau. et soudain, ils avaient
des musiciennes dans l'orchestre.
comment pourrions-nous introduire un tel rideau en science ? »
prof ernst-ludwig winnacker*

CITÉ
INTERNATIONALE
UNIVERSITAIRE
DE PARIS

Rapport annuel d'acc&ss FNAK

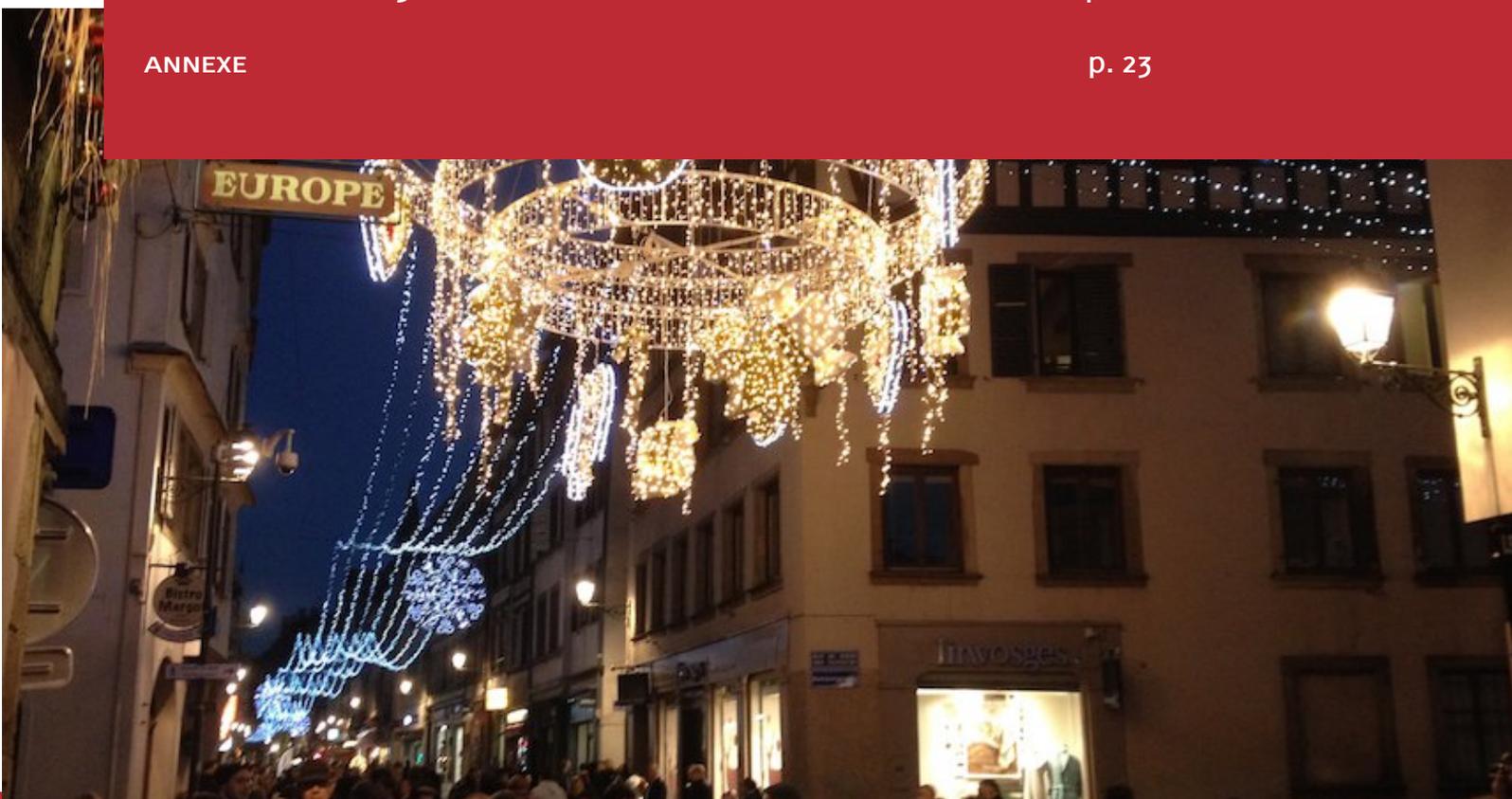
acc&ss FNAK – CIUP ● 23 rue du Loess ● 67037 strasbourg cedex 2
T 03 88 10 73 29 ● info@fnak.fr

Photographies : copyright ©acc&ss FNAK ©Jon Ongkiehong

Graphiques : copyright © acc&ss FNAK

cit  internationale universitaire de Paris
Fondation nationale reconnue d'utilit  publique
par le d cret du 6 juin 1925

SOMMAIRE	p. 3
AVANT-PROPOS	p. 4
ASSISTANCE JURIDIQUE	p. 5
RESSOURCES INFORMATIQUES	p. 8
ASSISTANCE PRATIQUE	p. 9
COMMUNICATION	p. 10
CONSEIL SCIENTIFIQUE	p. 13
EN ALSACE	p. 15
LE PROFIL DES CHERCHEURS ACCOMPAGNES	p. 16
OBSERVATOIRE 2015	p. 20
ANNEXE	p. 23



AVANT-PROPOS

et si nous prenions de l'avance ? plus de 15 ans après son lancement, la *stratégie de Lisbonne* de l'ue commence à porter ses fruits. Le postulat que les états membres devaient offrir aux chercheurs un véritable développement de carrière s'est révélé juste. L'Allemagne et le royaume-uni, avec la France dans le trio de tête européen de l'attractivité, viennent même de poser les premiers jalons d'un recrutement misant sur les conditions de travail¹. vu notre moindre investissement en matière de recherche, nous ferions vraiment bien de nous hisser au niveau requis, voire de le dépasser. nous avons d'ailleurs quelques atouts à faire valoir.

d'abord l'existence d'un réseau d'accueil national expérimenté, Euraxess, ancré au plus près de nos établissements d'enseignement supérieur et de recherche et de nos territoires. Avec acc&ss FNAK, ce réseau travaille en étroite collaboration avec les ministères impliqués, en particulier pour faire progresser la réglementation. un premier enjeu consiste ici à aller jusqu'au bout de la démarche de maillage territorial, à l'exemple de nos voisins allemands chez qui Euraxess associe universités et grands organismes de recherche, pour une couverture nationale complète.

ensuite l'utilisation, par chacun des acteurs de la mobilité sur le terrain, d'un système de pilotage en temps réel. ce système existe depuis plus de 10 ans, c'est le dispositif ALFRED développé à strasbourg par acc&ss FNAK, mis à disposition aujourd'hui du seul réseau Euraxess. un second enjeu est donc d'ouvrir l'accès de ce dispositif aux organismes de recherche comme aux universités, afin de répondre aux besoins de gestion quotidienne des services des ressources humaines comme à ceux du recrutement au niveau des services des relations internationales.

I think those who are planning to come and have no idea about things here, should be made more aware about the system here, in order to make them more confident and positive

enfin et surtout, le cadre de vie et de travail est devenu un argument complémentaire pour tout projet de mobilité, s'ajoutant naturellement à l'excellence scientifique de l'institution d'accueil. La reconnaissance attendue des spécificités du métier de chercheur doit permettre d'adapter notre réglementation à leur mobilité extrême, s'agissant en particulier de leur protection sociale (avec АТМР, retraite, chômage, etc.). c'est même un vrai défi à relever pour notre système de sécurité sociale, réputé l'un des meilleurs du monde, en coordination avec l'état comme avec les régions, pour retrouver le degré de souplesse qui manque à notre compétitivité.

ce défi est à relever sans tarder, à l'instar du précédent créé par la *procédure scientifique* en 1998, qui a permis de régler la question de l'entrée et du séjour en France. il est grand temps d'accorder la priorité à la carrière des (jeunes) chercheurs, pour une coopération durable avec eux.

¹ voir p. 13, conseil scientifique, et p. 20, observatoire

ASSISTANCE JURIDIQUE

CONSULTATIONS

un peu plus de 600 consultations ont été rendues par la juriste d'accès FNAK sur l'année 2015. ce travail a nécessité une quarantaine d'interventions, dont une dizaine de recours gracieux auprès des administrations concernées, notamment auprès des consulats lors de difficultés constatées dans la délivrance de visas de long séjour pour les conjoints de scientifiques.

Les attentes des centres EURAXESS ont considérablement évolué ces deux dernières années, ne se limitant plus à la procédure « scientifique-chercheur » en elle-même. en effet, les principales questions concernaient notamment la santé et les droits sociaux, les statuts hors cadre scientifique ainsi que la contractualisation des activités de recherche et la réglementation de la qualité de doctorant.

La professionnalisation du personnel des centres EURAXESS s'étant renforcée depuis la mise en réseau de l'association EURAXESS France et le développement d'outils collaboratifs par accès FNAK, l'activité d'aide et de conseil juridique auparavant consacrée au réseau s'est en partie reportée sur la collaboration entre la juriste d'accès FNAK et les organismes et ministères concernés. ces interventions contribuent ainsi au déploiement de la réglementation sur le séjour des chercheurs étrangers en France et sont désormais au centre de l'activité juridique de ce poste. La juriste d'accès FNAK se positionne aujourd'hui en relais des centres EURAXESS et développe une mission d'observatoire des difficultés constatées sur le territoire : elle est donc régulièrement amenée à contribuer aux différents travaux des ministères dans l'élaboration des nouveaux dispositifs relatifs à la mobilité des chercheurs étrangers.

INTERVENTIONS

La juriste d'accès FNAK est intervenue à plusieurs reprises lors de conférences ou de journées d'information dédiées à la mobilité internationale, auxquelles ont participé de nombreux acteurs du monde académique, scientifique et ministériel :

- présentation du réseau européen EURAXESS et des problématiques juridiques de la mobilité scientifique aux rencontres de la recherche et de l'innovation organisées par Campus France², en coordination avec le ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI) et le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MENESR). cet événement s'est déroulé du 18 au 20 mai à l'université Pierre et Marie Curie ;
- rencontre avec l'Association des chercheurs et enseignants tunisiens en France (ACETEF) le 10 juin à la maison de la Tunisie de la cité internationale universitaire de Paris (CIUP) : cette soirée d'échanges sur le thème de l'accueil administratif des jeunes chercheurs étrangers en France a non seulement réuni des intervenants de l'Association nationale des docteurs (ANDÈS) et de la Confédération des jeunes chercheurs (CJC), mais aussi l'équipe d'accès Paris Ile-de-France dont la juriste accès FNAK fait partie ;
- réunion avec la CJC et l'ANDÈS le 10 juillet à la CIUP : les discussions ont notamment porté sur les défis et perspectives de l'accompagnement des chercheurs en France et sur le contexte de l'évolution du droit des chercheurs étrangers, les difficultés de contractualisation des chercheurs et les différentes actions à venir de ces deux associations. différentes propositions d'amendements au projet de loi relatif au droit des étrangers ont été échangées lors de cette rencontre³ ;

² Présentation disponible en ligne :

http://rencontres.campusfrance.org/images/campusfrance/Ateliers/Atelier_EuraxessFrance.pdf

³ document disponible : <http://www.andes.asso.fr/>

- présentation de la plateforme de rentrée universitaire mise en place par acc&ss paris centre et des services juridiques rendus par acc&ss FNAK aux établissements d'enseignement supérieur et de la recherche le 5 novembre à l'assemblée générale des établissements adhérents à la convention sur les centres pour les études en France (CEF) ;
- présentation des activités juridiques d'acc&ss FNAK, du système de santé français, de l'imposition des doctorants, le 10 décembre au PhD welcome organisé par la communauté d'universités et d'établissements de Lille nord de France à Lille, sur invitation du centre de services Euraxess de Lille représenté par Sabrina Watrelot ;
- présentation de l'association Euraxess France en septembre à la commission européenne à Bruxelles, par Jean-François Huon et Ida El Majdoubi, à l'invitation du point de contact REM (Réseau Européen des Migrations) France.

A l'issue de cette dernière intervention, Euraxess France par l'intermédiaire de la juriste acc&ss FNAK a fourni au REM une note relative aux difficultés rencontrées lors de changements de statuts par les étudiants et chercheurs étrangers. Les éléments de ce document ont été repris dans une étude sur le changement de statut et le motif de séjour en France.⁴

Le REM, service rattaché au département des statistiques, des études et de la documentation au sein de la direction générale des étrangers en France du ministère de l'Intérieur, fournit à l'union européenne, aux états membres et à la société civile des informations dans le domaine des migrations.

Par ailleurs et parallèlement à ces interventions, acc&ss FNAK a été amené à rédiger pour diverses instances plusieurs notes relatives à l'actualité juridique et aux difficultés rencontrées par les chercheurs.

Parmi les notes rédigées sont notamment à souligner :

- une note parue le 23 avril sur l'évolution du droit des étrangers et sur les dispositifs prévus par le projet de loi relatif au droit des étrangers en France, disponible sur le site internet de la CIUP et précisant la généralisation de la carte pluriannuelle, la suppression du contrat d'accueil et d'intégration pour les chercheurs, les possibilités de changements de statut à la suite d'une autorisation provisoire de séjour « étudiant » et la création du passeport talents et d'une mention « jeune diplômé qualifié » ;
- une note adressée au ministère des Affaires étrangères et du Développement international, au ministère des Affaires sociales ainsi qu'au ministère de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur sur les différents statuts dont bénéficient les chercheurs et les principales difficultés rencontrées lors de leur immatriculation. Les différents points abordés ont été repris lors des réunions de travail de ces trois ministères au sujet de la centralisation de l'immatriculation des titulaires du futur « passeport-talent », qui devrait être effective au premier semestre de l'année 2016. Ce dispositif permettrait une immatriculation rapide à l'initiative de l'employeur et supprimerait l'obligation de présenter certains documents dont l'obtention reste difficile pour un public en mobilité (actes de naissance traduits et légalisés ou apostillés) ;
- acc&ss FNAK a été sollicité à plusieurs reprises durant l'année 2015 sur la refonte des directives de l'union européenne « étudiants et chercheurs ». Cette directive concernant désormais les chercheurs, étudiants et stagiaires des pays-tiers a été approuvée par le comité des représentants permanents du conseil de l'UE le 26 novembre 2015. Ce texte améliore les possibilités de mobilité des chercheurs et étudiants de pays tiers au sein de l'UE et généralise la poursuite du séjour pour ces deux publics à la suite de leur collaboration scientifique ou études.

⁴ <http://www.immigration.interieur.gouv.fr/Europe-et-international/Le-reseau-europeen-des-migrations-REM/les-etudes-du-REM/changement-de-statut-et-motifs-de-sejour-en-France>

ACTUALITES JURIDIQUES

Afin d'améliorer la diffusion de l'actualité juridique et scientifique à l'ensemble du réseau EURAXESS France ainsi qu'aux partenaires, acc&ss FNAK a commencé à diffuser, dès février 2015, plusieurs flash-infos relatifs aux différentes dispositions législatives concernant le public accueilli par les centres.

quatre flash-infos ont été communiqués en 2015 :

- Le premier portait sur le décret du 17 février 2015 modifiant l'article D.512-1 du code de la sécurité sociale, actualisant ainsi la liste des titres de séjour et documents permettant de justifier de la régularité du séjour des ressortissants étrangers non communautaires souhaitant bénéficier des prestations familiales ;

- Le deuxième concernait la veille technologique du ministère des Affaires étrangères et du développement international effectuée par les ambassades de France à l'étranger, fruit de leur travail d'observation et d'analyse de l'environnement scientifique, technique et technologique réalisé dans 40 pays à travers le monde, pour aider à la prise de décisions stratégiques. Ces informations sont désormais en ligne sur le site du ministère des Affaires étrangères et du développement international depuis le 25 juin ;

- Le troisième portait sur la fin de la période transitoire appliquée aux citoyens croates. Ces ressortissants bénéficient depuis le 1er juillet 2015 de la libre circulation accordée aux travailleurs de l'union européenne (UE) et n'ont donc plus besoin de solliciter de titre de séjour et d'autorisation de travail ;

- Le quatrième portait enfin sur le décret du 30 juillet 2015 modifiant la compétence du préfet en matière de délivrance du titre de séjour étudiant, dont bénéficie une partie des doctorants. Ainsi, par dérogation à la règle de compétence du préfet de lieu de domicile pour la délivrance du titre de séjour étudiant, lorsque la demande est effectuée auprès d'un établissement d'enseignement supérieur ayant conclu une convention avec l'état, la préfecture du département où se situe cet établissement est compétente pour délivrer le titre de séjour.



RESSOURCES INFORMATIQUES

DEVELOPPEMENT D'ALFRED

riche en innovations, l'année 2015 a été marquée par la création d'une nouvelle identité graphique pour acc&ss FNAK, commune à chacun des outils proposés, depuis sa base de données jusqu'à son nouveau site web (voir communication, p. 10). Cette nouvelle identité visuelle a non seulement permis d'harmoniser les interfaces des différents outils web mis à disposition, mais aussi d'apporter une meilleure visibilité à ses initiatives ainsi qu'un nouveau dynamisme.

Annoncée dans le précédent rapport d'activité, la nouvelle version d'ALFRED® a été publiée en fin d'année 2015 après plus d'une année de développement. Le nouveau système est fondé sur :

- un code source intégralement réécrit, pour une utilisation plus rapide au niveau des utilisateurs du réseau Euraxess ;
- une meilleure ergonomie, pour une exploitation quotidienne par de nouveaux utilisateurs, dont notamment les organismes de recherche, les chercheurs enregistrés dans Alfred eux-mêmes, etc. ;
- une attention particulière portée à la sécurisation des données, conformément aux exigences réglementaires relatives à la protection des données personnelles. Le nouveau logiciel est ainsi monté en version des serveurs PHP et MySQL, l'accès s'opérant par mots de passe cryptés avec les derniers outils de *hashage*.

Plus globalement, ces derniers développements s'inscrivent dans la philosophie d'acc&ss FNAK, c'est-à-dire le profond respect aux chercheurs en mobilité comme à leurs hôtes.

Mieux qu'une évolution, la nouvelle version d'ALFRED en fait un nouveau logiciel à part entière. Ses développeurs s'appuient sur 10 ans d'expérience, ils ont conçu et réalisé cette version en partant de zéro.

La remise à plat du système a permis d'intégrer les standards technologiques les plus récents, comme les nouvelles versions du formulaire d'inscription, les catalogues de logements meublés privés, moteurs de recherches, tableaux de bord, etc., conformément aux usages actuels de la navigation sur internet, c'est-à-dire le *responsive design* qui le rend consultable depuis smartphones, tablettes ou ordinateurs.

PERSPECTIVES

Grâce à ce travail de fond, les programmeurs de la FNAK disposent désormais d'une base solide pour développer les nouvelles fonctionnalités attendues par ses partenaires, pour faciliter l'accueil et le suivi – l'accompagnement – des chercheurs et doctorants en mobilité.

Le début de l'année 2016 sera consacré à la migration de la base de données vers SQL server, et à la mise en place du traitement analytique sur-le-champ (Hyper CUBE OLAP) dont a besoin chaque acteur de la mobilité internationale, que ce soit sur le terrain ou pour faciliter le recrutement des scientifiques internationaux dans le cadre d'une véritable stratégie nationale.

```
206     $dimY = round($width * $dimensions[1] / $dimensions[0]);
207     $decalY = ($dimY - $height) / 2;
208     $decalX = 0;
209 }
210 if ($dimensions[0] == ($width / $height) * $dimensions[1]) {
211     $dimX = $width;
212     $dimY = $height;
213     $decalX = 0;
214     $decalY = 0;
215 }
216
217 // Création de l'image avec la librairie GD
218 if ($useGD) {
219     $pattern = imagecreatetruecolor($width, $height);
220     $type = mime_content_type($img);
221     switch (substr($type, 6)) {
```

ASSISTANCE PRATIQUE

un projet de mobilité se prépare ! grâce notamment aux accords spécialement négociés pour simplifier la vie des chercheurs et de leurs familles, moyennant une inscription gratuite dans la base ALFRED. un véritable accompagnement global est alors proposé, à travers une offre de services qui englobe l'assistance juridique décrite précédemment (p. 5), les offres négociées avec quelques partenaires pour l'assurance, l'ouverture de comptes bancaires, les cours de Français Langue Etrangère (FLE) ou le logement.

grâce aussi aux outils de communication mis à la disposition de chaque acteur de l'accueil des chercheurs en mobilité, au plus près du terrain : forum, listes de diffusion et dispositif ALFRED.

ASSURANCE

en raison de la grande complexité du montage des projets de recherche et de leur financement, ainsi que de l'extrême mobilité des scientifiques, 20 à 30% d'entre eux sont de fait sans contrat de travail et donc non déclarés à la sécurité sociale par leur employeur. ils n'en ont pas moins besoin d'une couverture et doivent, contrairement aux salariés, souscrire de façon volontaire à une couverture publique ou privée. moins onéreuse, l'offre privée justifiait un partenariat sur mesure, adapté aux exigences de la mobilité scientifique.

Couverture santé au 1^{er} euro, complémentaire santé, multirisque habitation, etc., sont ainsi proposées depuis 1997. La réglementation ayant beaucoup évolué depuis, en raison de la lutte contre le terrorisme et d'une surveillance accrue du blanchiment d'argent, les offres ont été renégociées en 2015 et seront redéployées en 2016.

Le bilan 2015 des chercheurs ayant souscrit une assurance est en progression :

- Frais de santé au 1^{er} euro : 259 ;
- complémentaire santé : 42 ;
- multirisque habitation : 318 ;
- responsabilité civile vie privée : 110 ;
- prévoyance : 36.

LOGEMENT

L'extension nationale, via ALFRED, du dispositif de mise en relation pour la recherche d'un logement, en résidence de type appart-hotel ou chez les particuliers, s'est poursuivie comme prévu en 2015. Les régions centre et Limousin en bénéficient désormais, et d'autres régions devraient suivre en 2016, comme la Franche-Comté et l'Île-de-France.

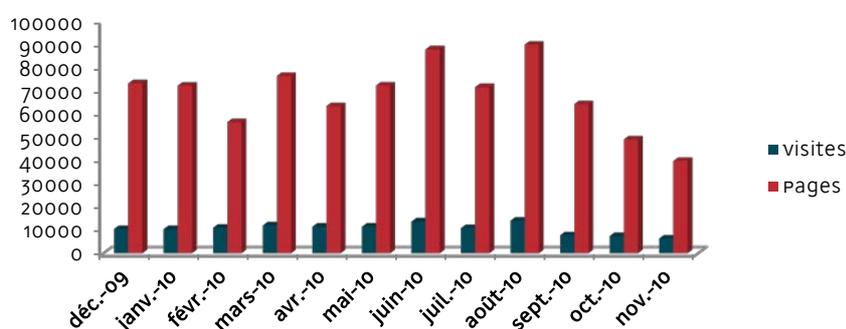
```
173 * @param $to String Chemin absolu de l'image générée (.jpg).
174 * @param $width Int Largeur de l'image générée. Si 0, valeur calculée en fonction de $height.
175 * @param $height Int Hauteur de l'image générée. Si 0, valeur calculée en fonction de $width.
176 * Si $height = 0 et $width = 0, dimensions conservées mais conversion en .jpg
177 */
178
179 function darkroom($img, $to, $width = 0, $height = 0, $useGD = TRUE) {
180     $dimensions = getimagesize($img);
181     $ratio = $dimensions[0] / $dimensions[1];
182
183     // Calcul des dimensions si 0 passé en paramètre
184     if ($width == 0 && $height == 0) {
185         $width = $dimensions[0];
186         $height = $dimensions[1];
187     } elseif ($height == 0) {
188         $height = round($width / $ratio);
189     } elseif ($width == 0) {
190         $width = round($height * $ratio);
191     }
192 }
```

COMMUNICATION

NOUVEAU SITE WEB

conçu et développé par l'équipe d'acc&ss FNAK, le nouveau site web s'appuie sur un système de gestion de contenu solide. Il adopte naturellement la nouvelle identité graphique, et améliore grandement la visibilité de l'action de la FNAK.

Il permet à différents publics, chercheurs, centres Euraxess, organismes de recherche et partenaires, de trouver facilement de l'information qualifiée. C'est même un nouveau portail, qui intègre les dernières technologies web, en offrant un confort de navigation accru et facilitant l'accès aux informations et aux services relatifs à la mobilité. Une cartographie dynamique a d'ailleurs été développée et intégrée au site, pour orienter les chercheurs *vers la bonne porte*.



Je parle français

acc&ss fnak

IN MOBILITY EXPERTISE ACC&SS FNAK



OUR EXPERTISE



FORUM ACC&SS FNAK – EURAXESS

Lancée en juillet 2012, l'utilisation du forum a plus que doublé durant l'année 2015, comme en attestent l'évolution des statistiques par rapport à 2014 : 660 messages (325 en 2014) ; vus 9221 fois (3282), ceci pour les 81 inscrits Euraxess.

sans surprise, les sujets « entrée et séjour » et « sécurité sociale » sont les plus employés.

 demandes bourses algériennes PNE par Fanny Paris-nord » Lun 1 Fév 2016 15:47	1	21	par Ludovic MICHEL Mar 2 Fév 2016 10:29
 Rapprochement familial Tunisien sous CR 10ans par Ludovic MICHEL » Mar 19 Jan 2016 14:31	1	9	par ida.elmajdoubi Jeu 21 Jan 2016 17:01
 Chercheurs Canadien - visa par Emeline Fumey » Mar 15 Déc 2015 16:30	1	14	par ida.elmajdoubi Mer 6 Jan 2016 12:14
 convention accueil pour enseignant vacataire ? par Fanny Paris-nord » Mar 15 Déc 2015 10:22	0	10	par Fanny Paris-nord Mar 15 Déc 2015 10:22

sujets du Forum	2014			2015		
	Sujets	Messages	Vus	Sujets	Messages	Vus
Règles du Forum						
utilisation du Forum	5	12	136	3	0	54
Assistance juridique						
notes juridiques	1	1	34	0	0	33
veille juridique	7	8	276	5	5	161
Assistance Administrative						
Nouveaux textes	4	15	183	8	40	418
entrée et séjour	51	140	1469	111	369	4438
sécurité sociale	14	46	384	26	95	1621
impôts	3	11	82	9	24	294
divers	7	27	213	12	31	349
Assistance Logement						
offres négociées	2	6	51	1	3	231
caution solidaire, dépôt de garantie	0	0	0	0	0	0
divers	0	0	0	3	9	30
Assistance vie quotidienne						
cours de FLE	0	0	0	0	0	0
offres négociées	2	5	59	4	12	82
événements chercheurs	0	0	0	0	0	0
divers	0	0	0	1	2	103
Réseau Euraxess						
En France	3	31	348	7	34	617
En Europe	1	1	30	3	13	173
Groupes de travail						
Alfred	2	7	60	2	5	154
bonnes pratiques / qualité	7	15	181	13	18	438
communication	5	9	86	0	0	25
Total	106	325	3282	208	660	9221

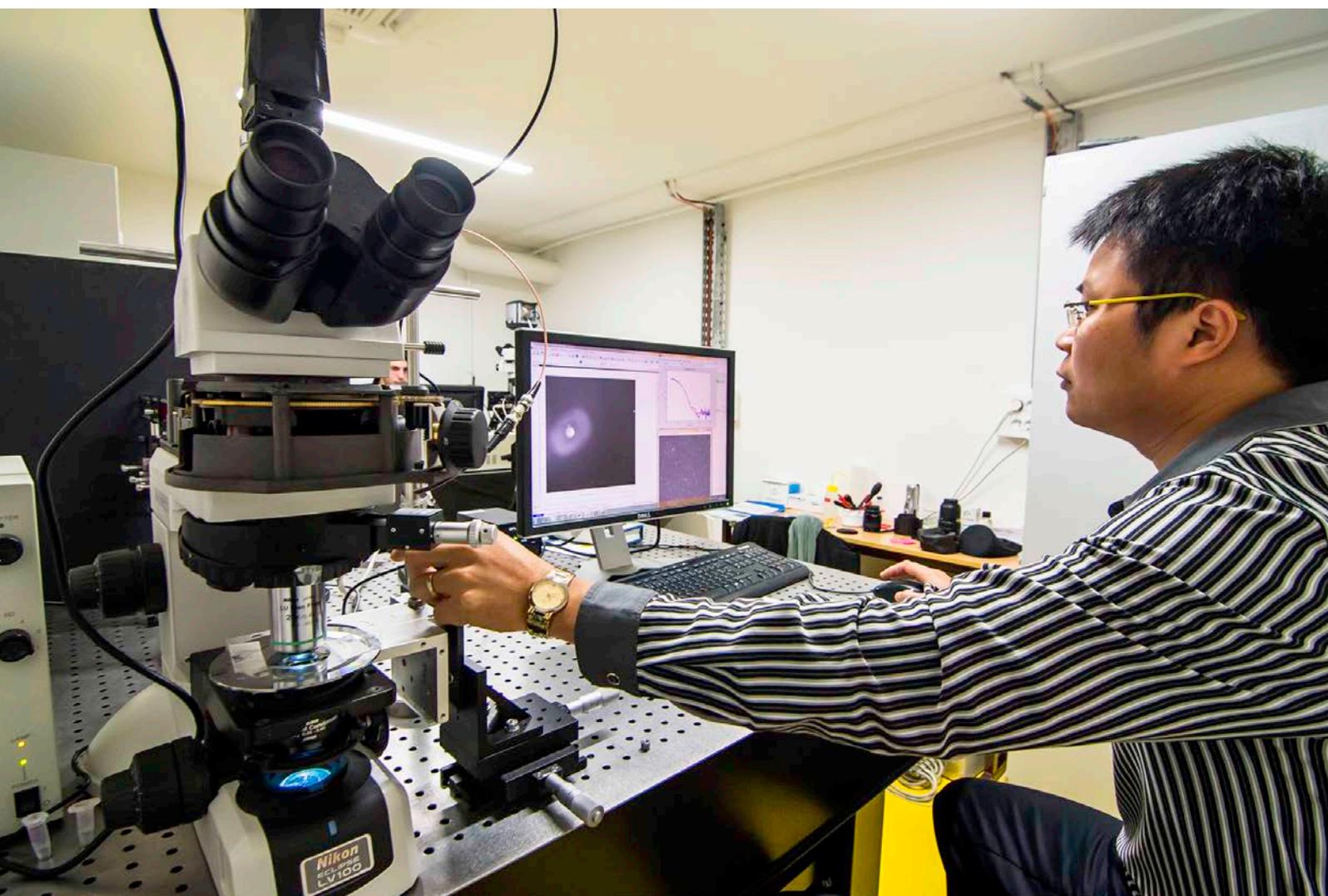
Les 10 sujets les plus vus sont un reflet du quotidien des centres Euraxess en 2015 :

Top 10 sujets (par vues)	Nombre	Part
• contacts accueil chercheurs étrangers (En France)	464	3.65%
• contourner les légalisations et apostilles (sécu)	164	1.29%
• VLSI scientifique chercheur France (entrée et séjour)	154	1.21%
• pièces justificatives pour affiliation (sécurité sociale)	123	0.97%
• 6e conférence Euraxess - Dubrovnik (En Europe)	115	0.91%
• Statuts Euraxess - version définitive (En France)	114	0.90%
• URGENT- VLS-TS scientif.-cher. et VM (entrée et séjour)	113	0.89%
• (RESOLU) bourse du gouv. alg. pour enseignants (divers)	113	0.89%
• responsabilité civile (RC) (sécurité sociale)	109	0.86%
• Accueil des doctorants non salariés (entrée et séjour)	101	0.80%

LISTES DE DIFFUSION

quant aux listes de diffusion, leur utilisation a connu un recul significatif en 2015 (265 messages en 2015 ; 432 en 2014), que peut expliquer un recours accru au forum qui permet de constituer des archives prisées des usagers (historique). cela correspond par ailleurs à l'actuel déclin de l'utilisation des listes de diffusion.

bilan listes	Jan.	Fév.	Mar.	Avr.	Mai	Juin	Jui.	Aoû.	Sep.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
centres Euraxess	4	3	6	8	6	5	9	6	3	5	5	22	82
Alfred	0	3	0	4	12	0	6	2	1	0	1	2	31
communication	18	0	8	0	1	0	0	12	0	0	0	0	39
Logement	0	0	0	0	0	11	0	0	15	7	21	5	59
qualité	0	0	0	0	0	0	29	2	0	1	0	0	32
Procédures	17	4	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22
Total	39	10	15	12	19	16	44	22	19	13	27	29	265



CONSEIL SCIENTIFIQUE

OBJECTIFS

présidé par Édouard Brézin, Pierre Braunstein en étant vice-président, le conseil scientifique d'accès FNAK est constitué d'une vingtaine de personnes. Installé à Strasbourg, son laboratoire de toujours, en 2013 et 2014, il vise à professionnaliser l'accompagnement de la mobilité scientifique vers la France et à engager un dialogue stratégique au plus haut niveau pour faciliter cette mobilité. Deux ministères participent à ce conseil scientifique : le MESR et le MAEE. Y sont aussi associés les collectivités territoriales, pour leur expertise liée au rayonnement de nos territoires, et les grands établissements d'enseignement supérieur et de recherche nationaux, pour leur expérience en la matière.

Plus globalement, ce conseil scientifique vise à informer les cercles politiques nationaux et territoriaux, ainsi qu'à adapter les travaux du réseau d'accueil français des chercheurs étrangers (Euraxess) et d'accès FNAK aux attentes de nos équipes de recherche et de leurs chercheurs invités.

TROISIÈME RÉUNION AU PALAIS DE L'INSTITUT

Réuni le 26 novembre dans le salon Édouard Vuillard de l'Institut de France, le conseil scientifique a planché sur deux questions relatives au recrutement et à l'accompagnement des chercheurs en mobilité en France. Les représentants des ministères de la Recherche et des Affaires Étrangères, avec ceux de l'Eurométropole de Strasbourg, ont participé activement aux discussions avec les participants de l'Académie des sciences, de l'INSERM, du CNRS, de l'UNAM, d'HFSP et de la Cité internationale universitaire de Paris, avec naturellement la FNAK.

Attirer les meilleurs chercheurs dépend d'abord de la qualité de nos équipes de recherche, d'où le besoin d'identifier leurs recrues le plus tôt possible et d'anticiper leur arrivée. Dans un contexte international où la mobilité s'accélère, une prise de conscience a eu lieu ces cinq dernières années : celle de la valeur des (jeunes) chercheurs et de leur contribution à l'avancement de la science, relayée et amplifiée par l'émergence des réseaux sociaux. Ceci n'a pas plus échappé aux principaux intéressés qu'aux organismes de recherche, eux-mêmes placés devant la responsabilité d'adopter des modalités de recrutement vertueuses.

Ainsi le vieux dossier de la résorption des libéralités, enclenchée en 2005 par le ministère de la Recherche, doit-il être analysé comme un enjeu pour notre rayonnement plutôt qu'une entrave coûteuse à notre développement. Il convient donc de s'inspirer des initiatives pionnières menées par nos voisins allemands et britanniques, qui montrent l'enjeu de garantir des conditions de travail propices à l'accompagnement de la carrière des chercheurs, devenues complémentaires des prérequis de l'excellence scientifique. En période d'assèchement des crédits de recherche, aménager sans attendre un environnement sain est même déterminant, pour les chercheurs comme pour leurs familles.

La couverture sociale des chercheurs en mobilité constitue donc un levier supplémentaire pour l'attractivité de notre recherche ; la moindre mobilité des chercheuses en est d'ailleurs une démonstration. Au niveau européen, on relèvera enfin la publication en mai d'un projet pilote pour le suivi de la carrière des chercheurs par la Fondation européenne de la science, dont l'une des conclusions les plus frappantes est la différence observée, quant à leurs niveaux de performance et de satisfaction, entre les chercheurs ayant des contrats permanents et ceux sous contrat temporaire : les premiers sont plus productifs et bien plus satisfaits que les seconds, un résultat compatible avec les recommandations de la charte européenne du chercheur promue par l'UE.

Or en France aujourd'hui, la loi Sauvadet freine davantage le rayonnement de notre recherche qu'elle ne protège les chercheurs en mobilité. Pour ne pas décrocher à l'international, par rapport à l'Allemagne notamment, la stratégie RH de l'UE semble la meilleure voie à suivre pour tendre vers l'harmonisation européenne dont ont vraiment besoin les chercheurs. Plus généralement, il s'agit de trouver l'équilibre entre la politique menée pour la résorption des libéralités et celle qui contribue à réduire les moyens de la recherche, surtout à un moment où nos concurrents les plus sérieux se focalisent sur les conditions de travail, y compris la protection sociale.⁵

⁵ un projet de loi en ce sens, proposé par le ministère fédéral allemand de l'Enseignement et de la Recherche (BMBWF) a été voté le 17 décembre 2015 par le Bundestag, puis validé le 29 janvier 2016 par le Bundesrat, et devrait donc entrer en vigueur très prochainement. Il doit ainsi offrir aux jeunes chercheurs une meilleure visibilité quant à leur parcours, tout en obligeant les laboratoires de recherche allemands à une meilleure gestion des ressources humaines sans pour autant entraver la flexibilité indispensable au monde de la recherche scientifique.

VERS L'ENCADREMENT DES SPÉCIFICITÉS DU MÉTIER DE CHERCHEUR

il apparaît donc crucial de miser sur un véritable accompagnement de la carrière scientifique, et en particulier sur une protection sociale digne de ce nom, la délivrance de la carte vitale dans un délai décent, ainsi qu'un suivi des retraites adapté à l'extrême mobilité des chercheurs. L'examen, au niveau interministériel, des conditions tarifaires d'une adhésion volontaire à la CPAM comme à l'ATMP naturellement, est à expertiser dans les meilleurs délais. C'est un point déterminant pour les chercheurs se retrouvant sans contrat, notamment en phase de rédaction de la thèse, et pour les personnels qui les accompagnent et doivent sans cesse jongler avec les codes des étrangers, du travail et de la sécurité sociale. Les situations précaires qui en résultent sont indignes, à la fois de leurs talents et de nos ambitions.

La responsabilité de l'état est par conséquent de simplifier l'accueil, par exemple pour les chercheurs souhaitant venir 6 mois. Qu'on le veuille ou non, on est aujourd'hui dans un système de financement sur contrat. L'enjeu est donc à la fois de limiter les abus liés au recours à des contrats à durée déterminée et d'introduire des contrats à durée indéterminée pour les jeunes chercheurs. Il s'agit d'être à la fois réactif pour les (très) courts séjours et stratège pour retenir les meilleurs talents.

Ces observations plaident pour un traitement à part du statut des scientifiques, prenant en compte les spécificités extrêmes de leur métier. Ces spécificités justifient pleinement – comme la question des visas en son temps – l'aménagement d'un statut dérogatoire. Un récent rapport de l'OCDE montrait que dans les années 2030 environ 40% des diplômés viendront de Chine et d'Inde, contre seulement un peu plus de 25 % pour les USA et les pays de l'UE⁶. Le défi consiste donc aussi à attirer les meilleurs hors Europe, avec nos réglementations qui sont à adapter au défaut d'attractivité de nos laboratoires à l'international.

Outre l'action des états et de l'Europe, les organismes de recherche et les collectivités territoriales contribuent à l'attractivité et doivent initier, à leur niveau, programmes de recrutement et appels à projets, à l'exemple des régions Alsace et Pays de la Loire (Tapis Rouge, Connect Talent). La concertation locale permet en effet d'afficher une offre de recrutement pluriannuelle, à la fois compatible avec l'offre institutionnelle et davantage flexible que le système national. Les conditions sont alors réunies pour un accueil privilégié des chercheurs, a fortiori quand le dispositif est cofinancé par l'état.

VERS LA MISE À DISPOSITION D'INSTRUMENTS DE PILOTAGE DE LA MOBILITÉ

En dix ans, le réseau français d'accueil des chercheurs en mobilité (centres Euraxess et apparentés) s'est rendu capable de professionnaliser l'accompagnement des chercheurs en mobilité. Parallèlement, le travail pionnier d'acc&ss FNAK a permis de construire un véritable système de réservation informatique, ALFRED[®], qui permet à Euraxess d'accompagner les chercheurs invités de leur périmètre pour leur logement, leurs formalités, leur apprentissage du français, leur découverte de la région, etc.

L'enjeu est aujourd'hui de partager ce système unique en Europe, et même envié par nos voisins, avec tous les acteurs de la chaîne de l'accueil de la mobilité scientifique, pour fournir à nos organismes et à nos universités les indicateurs et l'expertise dont ils ont besoin, afin d'améliorer leurs performances.

Le dispositif ALFRED a ainsi fait l'objet d'une présentation détaillée devant le conseil scientifique ce qui nous a permis de proposer une stratégie nationale *research alumni*, en cohérence avec la « diplomatie d'influence » prônée par le ministère des Affaires étrangères et du Développement international. Cet ambitieux projet sera déployé progressivement dans les prochaines années, en commençant par une communication appropriée.



⁶ Quelle est l'évolution du vivier mondial de talents ? <http://www.oecd.org/edu/skills-beyond-school/PIE%205.pdf>

EN ALSACE

STAMMTISCH

d'un commun accord avec les collectivités territoriales alsaciennes, parties prenantes du conseil scientifique d'acc&ss FNAK installé à Strasbourg en 2013, il s'est déplacé à Paris en 2015, dans les murs de l'institut de France (voir pp. 13-14). La décision se justifiait aussi bien par le nombre de franciliens y prenant part que par la grande réforme territoriale en cours, qui rebattent les cartes en termes de visibilité nationale de ce conseil. La présence de deux ministères, MESR et MAEDI, et d'un élu territorial a montré le bien-fondé de ce choix stratégique.

DE NOUVEAUX ENJEUX POUR L'ALSACE ET LA REGION GRAND-EST

La feuille de route convenue entre l'Eurométropole de Strasbourg et la région Alsace et acc&ss FNAK affichait des objectifs spécifiques pour 2015, tels que la médiatisation du projet acc&ss FNAK à l'échelle territoriale et la sensibilisation des acteurs régionaux de l'enseignement supérieur et de la recherche, afin d'étendre son rayon d'action et de renforcer sa visibilité.

Les contraintes politiques et logistiques du calendrier régional ont conduit à remettre à 2016 la sensibilisation des établissements de recherche alsaciens.

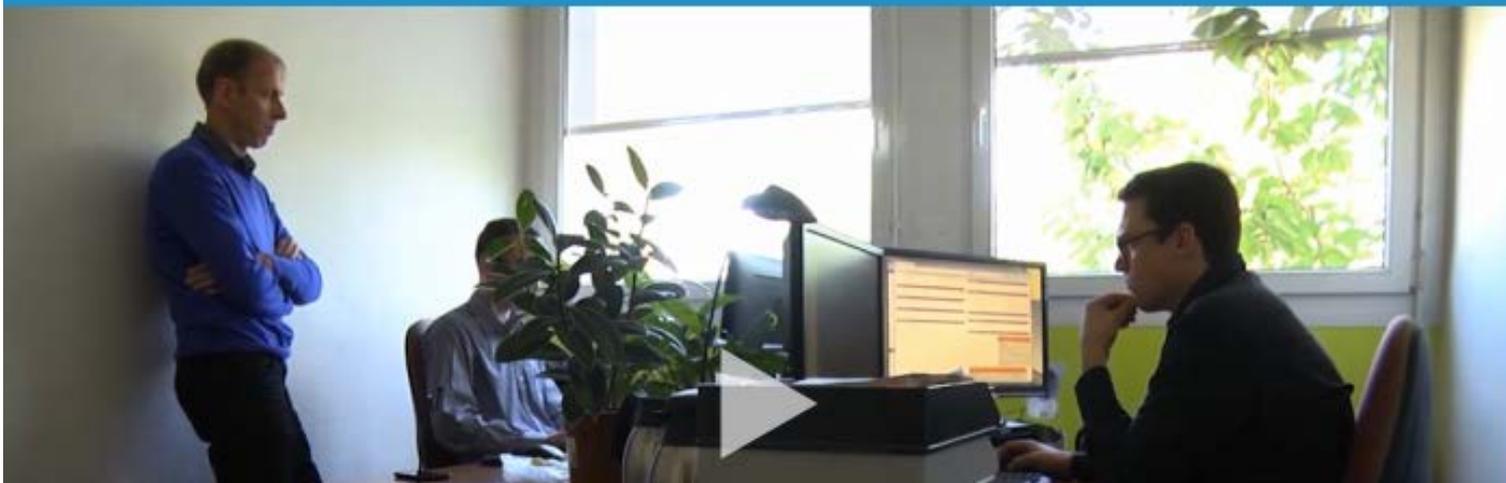
un second projet a dû être reporté, en raison du délai de mise en place d'un guichet unique à la maison universitaire internationale (MUI) de l'université de Strasbourg. Prévu pour être opérationnel à la rentrée 2015-2016, c'est finalement en 2016 que le partage des données relatives aux chercheurs en mobilité au niveau de cette université devrait être réalisé en coopération avec acc&ss FNAK.

Pour l'année à venir, ces délais cumulés exigent par conséquent de mettre les bouchées doubles pour concrétiser le projet de recensement exhaustif des chercheurs en mobilité à l'échelle du territoire régional, qui devrait être limité dans un premier temps au périmètre alsacien.

La réunion de sensibilisation des établissements de ce périmètre devra servir à atteindre l'objectif d'acc&ss FNAK dans les meilleurs délais.

quant au tournage d'Alsace 20 souhaité par les collectivités, il a bien été eu lieu, sous la forme d'un sujet de 2 minutes réalisé au siège d'acc&ss FNAK en septembre 2015⁷.

Dans les coulisses de la fondation Alfred Kastler



⁷ Tournage du 21 septembre (<http://www.alsace20.tv/vod/magazines/Alsace-innovante-et-creative/dans-coulisses-fondation-alfred-kastler-zL8L5IZUCd.html>, entre 2'25 et 4'25)

LE PROFIL DES CHERCHEURS ACCOMPAGNÉS

provenant d'eurostat et du ministère de l'intérieur, les données officielles sur les délivrances de titres de séjour, respectivement dans l'UE et en France, sont détaillées en annexe (pp. 22-23). Pays à l'origine de la procédure scientifique en 1998, transposée dans l'UE en 2005, la France poursuit sa progression au niveau de l'Europe (+ 5,4% en 2014), les chiffres définitifs communiqués par l'intérieur rehaussant même ce résultat (3267 titres de séjour). La carte compétences et talent poursuit son recul (228 en 2014, et le Royaume-Uni qui semblait avoir adopté la procédure, est aujourd'hui en train de l'abandonner. Quant à l'Allemagne, elle privilégie une autre procédure et ne recourt à la procédure scientifique que lorsque les établissements de recherche n'ont pas d'autre choix (328 en 2014).

Avec 9602 chercheurs de 139 nationalités accompagnés en 2015, les données d'acc&ss FNAK et d'euraxess au niveau national montrent un résultat légèrement supérieur à celui de 2014 (9325, +2,9%), comme si on arrivait à un pallier dans la progression pourtant constante depuis une dizaine d'années : capacité du réseau euraxess à accueillir davantage ou bien limites du rayonnement des centres, c'est une question à étudier avec attention. La distinction par niveau universitaire, entre doctorants et post-doctorants voire plus, a cependant évolué, surtout pour la seconde catégorie où l'Italie devance même la Chine.

Comme depuis 6 ans au moins, la répartition par continent continue d'évoluer en faveur des ressortissants asiatiques et africains (29,3 et 22,1%), au détriment des Européens et des Américains (28,5 et 19,2%). L'analyse par secteurs continentaux révèle la part particulière de l'Afrique du Nord, l'Inde et la Chine pour les continents en croissance, et celle des pays de l'UE comme de ceux de l'ALENA pour les continents européens et américains (voir pp. 28-29).

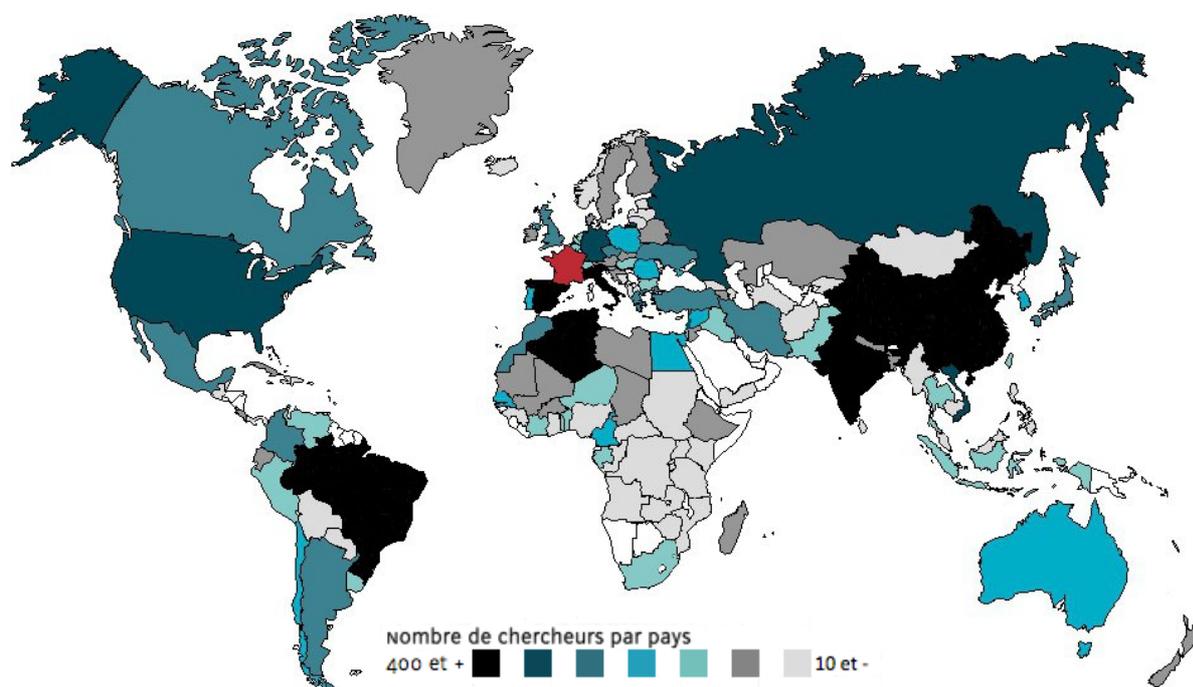
Dans la même durée, la classification par domaines scientifiques et technologiques confirme d'abord la part croissante que prennent les sciences exactes et naturelles comme les sciences de l'ingénieur et technologiques (50,9 et 24,3%) dans la mobilité scientifique entrante sur notre sol.

De la même façon, notre observation selon laquelle la part des post-doctorants est en diminution constante depuis 2012 (46,9% en 2015, 48,4% en 2012) est de nature à relativiser – qualitativement s'entend – la progression nette des délivrances de titres de séjours « scientifique-chercheur » dans la même période. Cette progression s'explique en effet par celle des doctorants, et masque le déclin de la première catégorie, notamment la plus courue par les équipes de recherche pour leur production scientifique. Ce constat reste toutefois à pondérer, du fait que les données euraxess ne soient pas exhaustives.

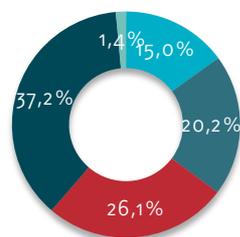
La part des femmes dans la mobilité scientifique semble stabilisée en 2015, au moins pour les post-doctorantes (respectivement 33 et 41% en 2015), comme aussi les proportions par tranches d'âge (38,6% pour les 26-30 ans), celles par durées de séjour (61,5% au-delà de 12 mois) ou encore par langue de communication (55,0% de francophones ou francophiles).

En ce qui concerne enfin la répartition régionale, nous rappelons que nos chiffres reflètent bien davantage la progression de l'emploi de la base de données ALFRED® que l'attractivité scientifique des territoires français. Cette répartition par région confirme à nouveau l'attractivité remarquable de la région Ile-de-France (53,2%), qui devance très nettement la suivante, Rhône-Alpes (14,6%), et les autres naturellement : 6,0% pour la Lorraine, 5,6% pour le Languedoc-Roussillon, 3,1% pour le Nord-Pas de Calais, etc. L'année 2015 précédant aussi l'entrée en vigueur de la réforme territoriale et le passage à 12 régions métropolitaines, il est facile d'estimer que les équilibres territoriaux seront peu affectés par la nouvelle donne (voir p. 30).

139 PAYS REPRÉSENTÉS

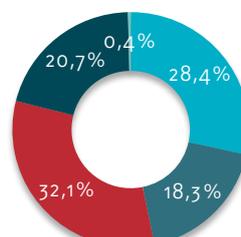


LE CONTINENT D'ORIGINE



post-docs et +

- Afrique
- Amérique
- Asie
- Europe
- Océanie



doctorants

- Afrique
- Amérique
- Asie
- Europe
- Océanie

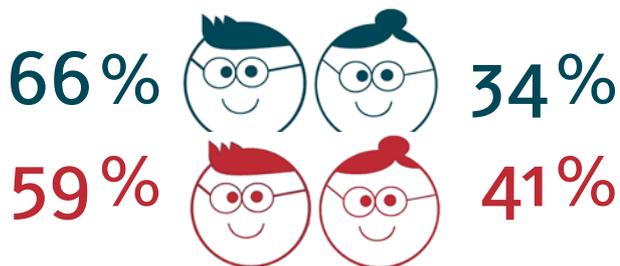
TOP 10 DES NATIONALITÉS

Pays	post-docs et +	
	effectif	part
italie	364	8,1%
chine	342	7,6%
brésil	319	7,1%
espagne	288	6,4%
Algérie	279	6,2%
inde	267	5,9%
etats-unis	218	4,8%
Allemagne	158	3,5%
tunisie	156	3,5%
japon	125	2,8%

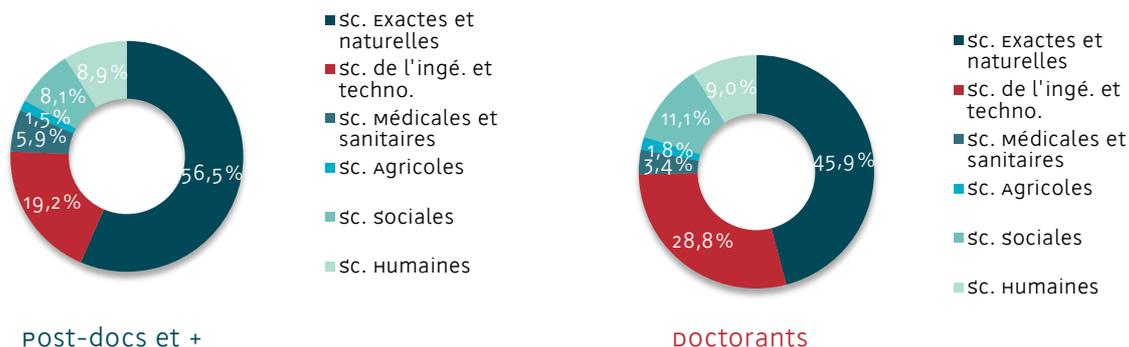
Pays	doctorants	
	effectif	part
chine	546	10,7%
Algérie	554	10,9%
brésil	448	8,8%
tunisie	368	7,2%
italie	284	5,6%
Liban	256	5,0%
inde	201	3,9%
viet nam	158	3,1%
maroc	144	2,8%
espagne	122	2,4%

LA RÉPARTITION HOMMES - FEMMES

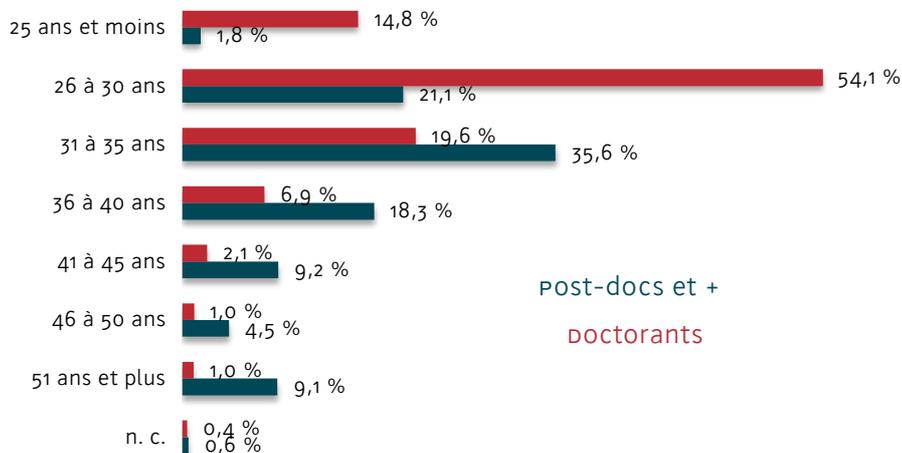
4508 Post-docs et +
5094 Doctorants



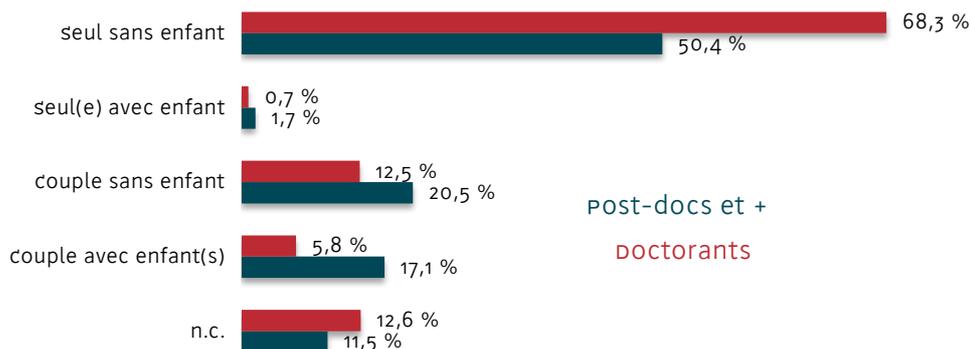
LE DOMAINE SCIENTIFIQUE



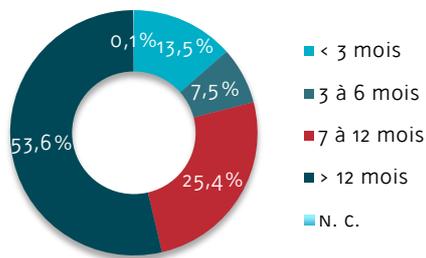
LA TRANCHE D'ÂGE



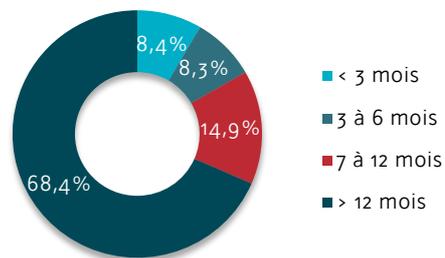
LA SITUATION FAMILIALE



LA DURÉE DU SÉJOUR

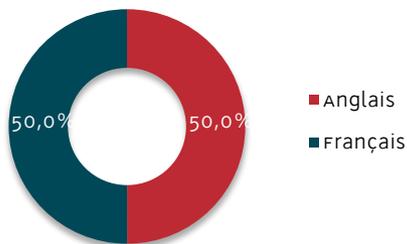


post-docs et +

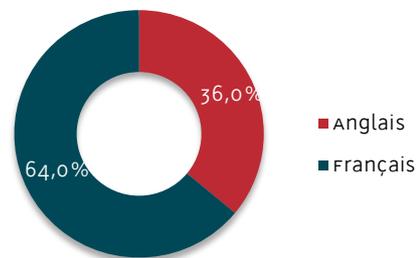


doctorants

LA LANGUE DE COMMUNICATION

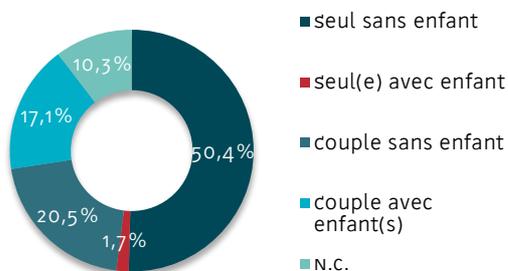


post-docs et +

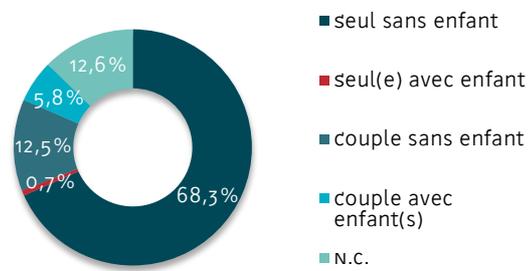


doctorants

LA SITUATION FAMILIALE



post-docs et +



doctorants

EVOLUTION DU NIVEAU DE FORMATION



OBSERVATOIRE 2015

LA MOBILITE SCIENTIFIQUE VUE D'AILLEURS

comme depuis 22 ans, acc&ss FNAK suit avec intérêt les avancées en Amérique du nord comme en Europe, en particulier chez nos voisins allemands et britanniques qui restent nos premiers concurrents dans l'UE.

À Berlin les 23-25 septembre 2015, acc&ss FNAK était ainsi convié par la Fondation *Alexander von Humboldt* à évoquer le suivi des chercheurs alumni en France, lors d'une table ronde à laquelle prenaient également part la *Royal Society britannique*, la *Fondation polonaise pour la science* et la *Marie Curie Alumni Association*. Il est important de noter que l'Allemagne est le seul pays européen où l'investissement dans la recherche est en hausse, notamment pour le recrutement des chercheurs en mobilité. Ce contexte particulièrement favorable lui permet de miser sur la stratégie *Research Alumni* du ministère fédéral pour l'éducation et la recherche et de la très influente Fondation Humboldt⁸. Dans un auditoire de 130 personnes, la Fondation allemande a été la première à exprimer son très vif intérêt quant à la base de données ALFRED[®], son développement collaboratif avec le réseau Euraxess et la centralisation des données.

acc&ss FNAK était également convié à la 7^{ème} conférence Euraxess à Héraklion, les 27-29 avril, et a participé au 1^{er} atelier consacré à ce qui devrait se révéler l'enjeu du 21^{ème} siècle pour le recrutement des chercheurs en mobilité à l'international : l'accompagnement de la carrière scientifique (*career development*). Bien que présenté comme une expérience pilote pour quelque 200 centres Euraxess en Europe, il semble paradoxal que la Commission européenne propose aux 40 pays engagés dans Euraxess de s'appuyer sur la stratégie britannique prônée par l'agence Vitae - qui animait l'atelier -, plutôt que sur la subsidiarité qui prévalait jusqu'ici dans le cadre d'Euraxess. Or tout semble plaider pour une réflexion adaptée à la culture scientifique de chaque pays. Face aux enjeux actuels, il semblerait opportun de reprendre ces réflexions, par exemple au niveau du CLORA pour la France, qui en serait un pivot judicieux à Bruxelles. Ce serait d'autant plus judicieux que Science Europe, l'association des organisations qui financent la recherche en Europe s'est également adjoint l'expertise de Vitae suite à l'arrêt des réunions de l'ENRC organisées par la DFG, l'agence allemande pour la recherche. Car les approches de Vitae et de la Fondation Humboldt privilégieront tôt ou tard les intérêts britanniques et allemands.

s'agissant de subsidiarité, acc&ss FNAK avait appris en 2008 qu'elle ne permettait pas à la Commission de disposer d'informations centralisées sur les coûts d'entrée dans les différents pays de l'UE pour les ressortissants des pays tiers (visas, titres de séjour, de travail, etc.). Il faut dire qu'à l'époque, l'introduction en France de taxes particulièrement élevées pour les employeurs privés justifiait l'étude des autres pratiques nationales, ce qui fut réalisé simplement en interrogeant les têtes de pont du réseau Euraxess. La communication des résultats de l'enquête avait ainsi montré aux ministères de la Recherche et de l'Intérieur le bien fondé d'une réduction de ces coûts d'entrée, ce qui se concrétisa dans la loi de finances 2013.

Suite aux deux études acc&ss FNAK à ce propos, en 2009 puis 2011, d'autres pays ont été surpris par les différences parfois très significatives (facteur 3 entre la France et l'Allemagne, jusqu'à un facteur 7) et ont fait part de leur intérêt pour une actualisation, ce qui a été fait à la rentrée 2015. S'il est vrai que l'opacité européenne en matière de coûts d'entrée influe peu sur la motivation des chercheurs pour se rendre dans le pays de leur choix, ces coûts pèsent malgré tout sur le budget des jeunes chercheurs venant en famille, et constituent a posteriori un frein à la mobilité, sinon à l'attractivité.

Les résultats 2015 ont été compliqués à obtenir, pour plusieurs raisons. D'abord le renouvellement constant des personnels Euraxess dans les pays associés à l'initiative, conjugué à leur relative méconnaissance des obstacles à la mobilité sur le terrain, voire à une certaine défiance vis-à-vis d'une enquête émanant d'un pays (concurrent) plutôt que de la Commission elle-même. Enfin et surtout, les outils de communication mis à la disposition d'Euraxess par la Commission européenne

⁸ The discovery of Research Alumni : <https://www.humboldt-foundation.de/pls/web/docs/F211510005/research-alumni-broschure-duz.pdf>

ne sont pas modérés et sont le lieu d'échanges trop nombreux et disparates, souvent à la limite du *spam*, ce qui tend à diminuer le taux de réponse, ceci malgré les relances : 25 réponses sur 40 pays en 2015 ; 6/37 en 2011 et 9/35 en 2009.

bien que les résultats soient trop limités pour justifier une analyse pertinente (voir page suivante), on relèvera la réduction de l'écart des coûts pratiqués en France et en Allemagne (facteur 2,6 en 2015, au lieu de 4 en 2009). Puisqu'Allemagne et Grande-Bretagne forment avec la France le trio de tête de l'attractivité européenne envers les chercheurs en mobilité, poursuivre la réduction des coûts d'entrée paraît essentiel.

Pays	Coûts 2009	Coûts 2011	Coûts 2015
Albanie	-	n.c.	n.c.
Allemagne	120€: v 50€, TS 60€	110€: v 60 €, TS 50€	140€: v 0€, TS 140€
Autriche	110€: v 0€, TS 110€	110-210€: v 0-100€, TS 110€	120-220 €: v 0-100 €, TS 120 €
Belgique	195€: v 180€, TS 15€, TT 0€	110-210€: v 0-100€, TS 110€	411-420€: v 180€, AF 215€, TS 16-25€
Bosnie-Herzégovine	-	215€: TS 90€, TT 125€	n.c.
Bulgarie	200€: v 200€, TT 0€	200€: v 200€, TT 0€	200€: v 200€, TT 0€
Chypres	n.c.	100€: EP OU TS 100 €	n.c.
Croatie	106€: v 35€, TS 71€	106-107€: v 36€, TS 71€	98€: v 0€, TS 66€, RC 32€
Danemark	60€: v 60 €, TS + TT 0€	466€: v 60 €, TS + TT 406€	495€: v 60€, TS+TT 435€
Espagne	n.c.	465,47€: v 60€, TS 10,20€, TT 380,27€, IC 15€	n.c.
Estonie	96€: v 0€, TS 96€	100€: v or TS	100€: TS
Finlande	260€: v 60€, TS 200€	460€: v 60€, TS 400€	n.c.
France	399€: v 99€, TS 300€	439€: v 99€, TS 340€	359€: v 99€, TS 241€, VM 19€
Grèce	187,50€: v 37,50€, TS 150€	187,50€: v 37,50€, TS 150€	n.c.
Hongrie	60€: v 0€, TS 60€	60-66€: v 0€, TS 60-66€	n.c.
Iles Féroé	-	-	n.c.
Irlande	250€: v 100€, ICR 150€	210-310€: v 60-100€, ICR 150€	n.c.
Islande		132€ v 32€, TS 72€	n.c.
Israël	143€: v 31€, B1 TT 112€	256€: B1 work visa 34€, B1 TT 222€	76€: v 38€, TT 38€
Italie	70€: v 0€, TS 70€	70€: v 0€, TS 70€	n.c.
Lettonie	n.c.	n.c.	n.c.
Lituanie	167€: v 60€, TS 87 + 20€	153€: v 60€, TS 93€	n.c.
Luxembourg	n.c.	n.c.	n.c.
Macédoine	n.c.	60-140€: v 0-80€, TS 60€	n.c.
Malte	n.c.	n.c.	n.c.
Moldavie	-	-	n.c.
Monténégro	-	90€: v 60€, TS 15€, TT 15€	n.c.
Norvège	190€: v 60€, TS 130€	404€: v 60€, TT 140€, TS 204€	453€: v 60€, TT 393€
Pays-Bas	438€: v 250€, TS 188€	438€: v 250€, TS 188€	307€: v + TS, TT 0€
Pologne	110€: v 50€, TS 60€	157€: v 60€, TS 85€, RC 12€	182€: v 60€, TS 110€, RC 12€
Portugal	60€: v 0€, TS 60€	200-316€: v 60€, TS 140-256€	n.c.
République tchèque	152€: v 112€, TS 40€	140-152€: v 100-112€, TS 40€	n.c.
Roumanie	180€: v 120€, TS 60€	180€: v 120€, TS 60€	n.c.
Royaume-Uni	313€: v 74€, TT 239€	450€: v 400€, TS 50€	n.c.
Serbie	120€: v 40€, TS 80€	120€: v 40€, TS 80€	n.c.
Slovaquie	n.c.	276-480€: v 60€, TS 104-170€, VM 112-250€	194-464€: v 9,50€, TS 0-170€, RC 4,50€, VM 180-280€
Slovénie	n.c.	n.c.	210,15-274,15€: v 60-77€, TS 55-102€, TT 95,15€
Suède	113€: v 0€, TS 113€	113€: v 0€, TS 113€	n.c.
Suisse	172€: v 109€, TS 63€	133€: v 60 €, TS 73€	185€: v 60€, TS 125€
Turquie	n.c.	n.c.	n.c.

- : non concerné
AF : Administrative fee
EP : Entry permit
IC : Identification card
ICR : Immigration certificate of registration
RC : residence card
TS : titre de séjour
TT : titre de travail
V : visa
VM : visite médicale

ANNEXE

RAPPEL

en l'absence de sources de données exhaustives sur les flux des chercheurs étrangers, étudiants, post-doctorants ou enseignants-chercheurs, il est impossible de les quantifier. cependant :

- les données officielles du ministère de l'intérieur apportent l'éclairage le plus complet sur les chercheurs des pays tiers séjournant plus de trois mois sur notre sol ;
- celles provenant de la base de données ALFRED d'accès FNAK (ALUMNI FOREIGN RESEARCHERS DIRECTORY), issues de l'enregistrement volontaire des chercheurs invités en France, apportent un éclairage complémentaire sur les chercheurs de l'UE et ceux des pays tiers séjournant moins de trois mois.

DONNÉES DE LA COMMISSION EUROPEENNE

premières délivrances de titres de séjour pour les chercheurs
dernière mise à jour : 30.11.2015

Pays	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Allemagne	39	94	129	167	290	369	328
Autriche	151	143	228	184	250	229	248
Belgique	96	0	152	192	242	223	242
Bulgarie	0	0	0	0	0	2	3
Chypres	0	0	0	0	0	0	9
Croatie	:	:	:	:	:	3	9
Danemark	0	783	860	737	644	567	652
Espagne	501	390	442	447	379	370	385
Estonie	7	15	15	18	25	21	21
Finlande	0	0	0	510	526	559	586
France	1925	2243	2271	2073	2689	3046	3220
Grèce	16	31	23	28	22	27	46
Hongrie	33	35	34	22	29	33	24
Irlande	169	166	89	111	164	88	146
Islande	:	:	0	0	0	0	0
Italie	35	118	336	353	388	272	351
Lettonie	3	1	7	3	0	5	6
Liechtenstein	:	:	:	:	:	0	0
Lituanie	1	2	5	0	2	3	8
Luxembourg	:	14	15	26	38	46	40
Malte	0	0	0	0	0	0	0
Norvège	370	417	227	249	3	50	53
Pays-bas	864	1305	1485	1616	1689	2363	2310
Pologne	11	11	69	55	66	96	111
Portugal	0	0	0	0	0	0	0
République tchèque	45	61	0	0	162	241	184
Roumanie	0	0	12	8	4	5	6
Royaume-uni	0	0	0	0	3929	808	91
Slovaquie	10	10	5	9	4	10	6
Slovénie	5	8	8	17	12	7	22
Suède	478	812	823	817	1126	1027	1091
Suisse	:	:	:	:	0	0	0
Union européenne (28 pays)	4389(d)	6242(d)	7008(d)	7393(d)	12680(d)	10420	10145

source : Eurostat janvier 2016 : non disponible (d) définition diffère, voir metadata

DONNÉES DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

L'admission au séjour des ressort. de pays tiers à l'UE à 27, à l'espace économique européen, à la suisse		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014 (définitif)
Economique	1 - compétences et talents	5	183	368	319	289	286	251	228
	2 - Actif non salarié	360	225	98	121	121	169	140	147
	3 - scientifique	1531	1926	2242	2268	2073	2691	3036	3267
	4 - Artiste	263	286	183	181	173	160	146	175
	5 - salarié	5879	11718	14244	13738	13559	11201	12881	13692
	6 - saisonnier ou temporaire	3713	7014	3050	1653	1619	1506	1346	1545
	total	11751	21352	20185	18280	17834	16013	17800	19054
Familial	1 - famille de Français	49767	48833	53170	49838	48952	52070	50245	50920
	2 - membre de famille	18950	17304	15171	15678	14809	16581	23127	23099
	3 - Liens personnels et familiaux	18820	17328	17374	17666	17411	18519	20342	18307
	total	87537	83465	85715	83182	81172	87170	93714	92326
Étudiants	total	46663	52163	58586	65281	64928	58857	62815	64996
Divers	1 - visiteur	5241	4475	5877	6152	6309	6389	6716	6787
	2 - étranger entré mineur	2935	3015	3365	3704	3918	4762	4993	5379
	3 - rente accident du travail	75	98	123	70	45	39	24	22
	4 - Ancien combattant	199	193	225	153	141	154	257	200
	5 - retraité ou pensionné	1645	1398	1200	906	544	573	547	666
	6 - motifs divers	416	488	553	587	676	707	611	688
	total	10511	9667	11343	11572	11633	12624	13148	13742
Humanitaire	1 - réfugié et apatride	9 253	10 742	10 764	10 073	9 715	10 000	9 936	11 483
	2 - Asile territorial/protection subsidiaire	520	753	1797	1759	1618	2024	1956	2364
	3 - étranger malade	5 672	5 733	5 965	6 325	6 122	6 396	5 986	6 912
	4 - victime de la traite des êtres humains		18	55	63	32	36	38	63
	total	15445	17246	18581	18220	17487	18456	17916	20822
total	171907	183893	194410	196535	193054	193120	205393	210940	

Source : MI - DSED 15 janvier 2016

DONNÉES D'ACC&SS FNAK ET DU RÉSEAU EURAXESS

PAYS D'ORIGINE

Rang 2015 (2014)	Pays	Post-docs et +	Doctorants	2015		Evolution 2014-2015
				Effectif	Part	
	Afghanistan		1	1		
	Afrique du sud	7	3	10		
	Albanie	2	3	5		
2(2)	Algérie	279	554	833	8,7%	2,0%
10(11)	Allemagne	158	77	235	2,4%	-2,4%
	Andorre	1	1	2		
	Angola	1		1		

Rang 2015 (2014) (suite)	Pays	Post-docs et +	Doctorants	2015		Evolution 2014-2015
				Effectif	Part	
20(19)	Argentine	72	46	118	1,2%	-3,3%
	Arménie	7	7	14		
	Australie	57	14	71		
	Autriche	16	12	28		
	Azerbaïdjan		1	1		
	Bahamas		1	1		
	Bangladesh	10	12	22		
	Barbade	1	1	2		
	Bélarus	8	6	14		
	Belgique	36	10	46		
	Belize		1	1		
	Bénin	5	30	35		
	Bolivie		3	3		
	Bosnie-Herzégovine		3	3		
3(3)	Brsil	319	448	767	8,0%	6,9%
	Brunei		1	1		
	Bulgarie	15	9	24		
	Burkina Faso	9	19	28		
	Burundi		2	2		
	Cambodge		2	2		
	Cameroun	20	40	60		
18(17)	Canada	101	36	137	1,4%	0,5%
30(27)	Chili	31	47	78	0,8%	-0,1%
1(1)	Chine	342	546	888	9,2%	8,4%
	Chypre	3	2	5		
17(18)	Colombie	54	103	157	1,6%	1,6%
	Comores	2	6	8		
	Congo	3	5	8		
	Congo (République démocratique)	5	2	7		
26(28)	Corée du sud (République)	60	29	89	0,9%	0,5%
	Costa Rica	2	10	12		
	Côte d'Ivoire	12	26	38		
	Croatie	17	9	26		
	Cuba	11	7	18		
	Danemark	9	5	14		
	Djibouti	1	4	5		
	Égypte	28	34	62		
	Équateur	4	9	13		
7(7)	Espagne	288	122	410	4,3%	4,3%
	Estonie	2	4	6		
9(9)	États-Unis d'Amérique	218	76	294	3,1%	2,8%
	Éthiopie	5	8	13		
	Fidji	1		1		
	Finlande	10	8	18		
	Gabon	10	13	23		
	Géorgie	2	4	6		
	Ghana	1	3	4		
23(21)	Grèce	65	33	98	1,0%	0,8%
	Guatemala		2	2		
	Guinée		8	8		
	Haïti	3	4	7		
	Hongrie	26	10	36		
6(6)	Inde	267	201	468	4,9%	4,9%

Rang 2015 (2014)	Pays	Post-docs et +	Doctorants	2015		Evolution 2014-2015
				Effectif	Part	
(suite)						
	Indonésie	11	26	37		
14(16)	Iran (République islamique)	47	120	167	1,7%	1,7%
	Iraq	3	24	27		
	Irlande	14	5	19		
	Islande	1		1		
	Israël	35	6	41		
4(4)	Italie	364	284	648	6,7%	6,7%
	Jamaïque	1	1	2		
15(15)	Japon	125	39	164	1,7%	1,7%
	Jordanie	3	17	20		
	Kazakhstan	4	4	8		
	Kenya	4	3	7		
	Kirghizistan		1	1		
	Lettonie	3		3		
8(8)	Liban	91	256	347	3,6%	3,6%
	Libye	5	8	13		
	Lituanie	3	4	7		
	Luxembourg	2		2		
	Macédoine (ex-république yougoslave)	4	3	7		
	Madagascar	4	17	21		
	Malaisie	3	10	13		
	Mali	2	12	14		
	Malte		1	1		
13(13)	Maroc	63	144	207	2,2%	2,2%
	Maurice	4	9	13		
	Mauritanie	3	6	9		
16(14)	Mexique	70	93	163	1,7%	1,7%
	Moldavie (république)	4	5	9		
	Mongolie	2		2		
	Monténégro	1		1		
	Mozambique		1	1		
	Myanmar		1	1		
	Népal	5	10	15		
	Niger		9	9		
	Nigéria	1	6	7		
	Norvège	7	1	8		
	Nouvelle-Zélande	7	5	12		
	Ouganda	1	1	2		
	Ouzbékistan	2	3	5		
	Pakistan	22	27	49		
	Palestine	2	21	23		
	Panama		6	6		
	Paraguay		2	2		
	Pays-Bas	45	23	68		
	Pérou	14	8	22		
	Philippines	5	2	7		
21(23)	Pologne	59	47	106	1,1%	1,1%
27(25)	Portugal	39	49	88	0,9%	0,9%
	République centrafricaine	1	2	3		
	République dominicaine		3	3		
	République tchèque	22	18	40		
29(27)	Roumanie	49	33	82	0,9%	0,9%
19(20)	Royaume-Uni	108	17	125	1,3%	1,3%

Rang 2015 (2014)	Pays	Post-docs et +	Doctorants	2015		Evolution 2014-2015
				Effectif	Part	
(suite)						
12(12)	Russie (Fédération)	123	96	219	2,3%	2,3%
	Rwanda		1	1		
28(30)	sénégal	31	57	88	0,9%	0,9%
	serbie	19	23	42		
	singapour	2	5	7		
	slovaquie	11	7	18		
	slovénie	6	6	12		
	soudan	1	2	3		
	sri Lanka	1		1		
	suède	16	2	18		
	suisse	18	5	23		
25(24)	syrie (république arabe)	29	61	90	0,9%	0,9%
	taïwan (république de chine)	16	22	38		
	tanzanie (république-unie)		2	2		
	tchad	1	13	14		
	thaïlande	13	29	42		
	togo	11	30	41		
5(5)	tunisie	156	368	524	5,5%	5,5%
24(22)	turquie	43	50	93	1,0%	1,0%
22(26)	ukraine	53	51	104	1,1%	1,1%
	uruguay	1	4	5		
	venezuela	8	23	31		
11(10)	viet nam	77	158	235	2,4%	2,4%
	yémen		2	2		
	zambie		1	1		
	zimbabwe	1		1		
	total	4508	5094	9602	100,00%	

CONTINENT D'ORIGINE

Continent (secteur)	Post-docs et +	Doctorants	2015		Evolution 2014-2015	
			Effectif	Part		
Afrique		677	1449	2126	22,1%	0,5%
Amérique		910	934	1844	19,2%	-0,1%
Asie		1177	1637	2814	29,3%	0,3%
Europe		1679	1055	2734	28,5%	-0,7%
Océanie		65	19	84	0,9%	0,0%
		4508	5094	9602	100,00%	0,00%

Continent (secteur)	Post-docs et +	Doctorants	2015		Evolution 2014-2015	
			Effectif	Part		
Afrique (australe)		18	36	54	0,6%	0,1%
Afrique (centre)		40	75	115	1,2%	-0,2%
Afrique (est)		11	22	33	0,3%	0,0%
Afrique (nord)		532	1110	1642	17,1%	0,4%
Afrique (ouest)		76	206	282	2,9%	0,2%
Amérique (ALENA)		389	205	594	6,2%	-0,4%
Amérique (centre)		2	19	21	0,2%	0,4%
Amérique (sud)		503	693	1196	12,5%	0,1%
Amérique (autre)		16	17	33	0,3%	0,1%

continent (secteur)	post-docs et +	doctorants	2015		evolution 2014-2015	
			Effectif	part		
(suite)						
Asie (ASEAN)		112	234	346	3,6%	-0,3%
Asie (centre)		8	10	18	0,2%	-0,1%
Asie (ouest)		210	507	717	7,5%	0,2%
Asie (autre)		847	886	1733	18,0%	0,6%
Europe (AELE)		26	6	32	0,3%	-0,1%
Europe (conseil)		209	189	398	4,1%	0,0%
Europe (UE)		1386	797	2183	22,7%	-0,7%
Europe (autre)		58	63	121	1,3%	0,0%
océanie		65	19	84	0,9%	0,0%
	4508	5094	9602	100,00%		0,40%

secteurs continentaux, blocs géopolitiques

Afrique

- Afrique (Austral) : Afrique du sud, comores, madagascar, maurice (ile), zambie, zimbabwe ;
- Afrique (centre) : cameroun, congo, congo (rép. démocratique), gabon, république centrafricaine, tchad ;
- Afrique (Est) : burundi, djibouti, ethiopie, kenya, mozambique, ouganda, rwanda, tanzanie (rép. unie) ;
- Afrique (Nord) : Algérie, Egypte, Libye, Maroc, Soudan, Tunisie ;
- Afrique (ouest) : Angola, Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal, Togo.

Amérique

- Amérique (centre) : Belize, Costa Rica, Guatemala, Panama ;
- Amérique (Nord, ALENA) : Canada, États-Unis d'Amérique, Mexique ;
- Amérique (sud) : Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Equateur, Paraguay, Pérou, Uruguay, Venezuela ;
- Amérique (Autre) : Bahamas, Barbade, Cuba, Haïti, Jamaïque, Rép. Dominicaine.

Asie

- Asie (ASEAN) : Brunei, Cambodge, Indonésie, Malaisie, Myanmar, Philippines, Singapour, Sri Lanka, Thaïlande, Viet Nam ;
- Asie (centre) : Afghanistan, Azerbaïdjan, Kazakhstan, Kirghizistan, Mongolie, Ouzbékistan ;
- Asie (ouest) : Iran, Iraq, Israël, Jordanie, Liban, Palestine, Syrie, Yémen ;
- Asie (Autre) : Bangladesh, Chine, Corée du Sud, Inde, Japon, Népal, Pakistan, Taïwan.

Europe

- Europe (AELE) : Islande, Norvège, Suisse ;
- Europe (conseil) : États membres de l'UE ainsi que Albanie, Andorre, Bosnie-Herzégovine, Géorgie, Macédoine (ex-rép. yougoslave), Moldavie (République), Monténégro, Russie, Serbie, Ukraine ;
- Europe (UE) : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède ;
- Europe (Autre) : Arménie, Bélarus, Turquie.

Océanie

- Australie, Fidji, Nouvelle-Zélande.

DOMAINE SCIENTIFIQUE

	domaine scientifique	Post-docs et +	doctorants	2015		Evolution 2014-2015
				effectif	part	
1.1	mathématiques	284	228	512	5,3%	0,0%
1.2	Informatique et sciences de l'information	401	597	998	10,4%	0,7%
1.3	sc. physiques	704	534	1238	12,9%	0,8%
1.4	sciences chimiques	283	292	575	6,0%	0,0%
1.5	sc. de la terre et sc. de l'environnement	156	156	312	3,2%	0,0%
1.6	sc. biologiques	685	498	1183	12,3%	0,9%
1.7	Autres sc. naturelles	33	34	67	0,7%	0,0%
1	sc. exactes et naturelles	2546	2339	4885	50,9%	2,5%
2.1	génie civil	147	273	420	4,4%	0,1%
2.2	génie élec., électron., ing. informationnelle	240	439	679	7,1%	1,8%
2.3	génie mécanique	102	213	315	3,3%	0,8%
2.4	génie chimique	38	58	96	1,0%	0,1%
2.5	génie des matériaux	94	157	251	2,6%	0,7%
2.6	Ingénierie médicale	29	31	60	0,6%	0,1%
2.7	génie de l'environnement	38	48	86	0,9%	0,3%
2.8	biotechnologie environnementale	14	19	33	0,3%	0,2%
2.9	biotechnologie industrielle	7	12	19	0,2%	0,1%
2.10	nanotechnologies	61	61	122	1,3%	0,1%
2.11	Autres domaines techniques et techno.	95	154	249	2,6%	0,2%
2	sc. de l'ingé. et techno.	865	1465	2330	24,3%	4,4%
3.1	médecine fondamentale	73	52	125	1,3%	-0,2%
3.2	médecine clinique	33	17	50	0,5%	0,1%
3.3	sc. sanitaires	56	27	83	0,9%	0,0%
3.4	biotechnologie médicale	37	21	58	0,6%	0,0%
3.5	Autres sc. médicales	66	55	121	1,3%	0,3%
3	sc. médicales et sanitaires	265	172	437	4,6%	0,3%
4.1	Agriculture, sylviculture et pêche	25	25	50	0,5%	0,1%
4.2	zootechnie et sc. laitière	8	7	15	0,2%	0,0%
4.3	sc. vétérinaires	7	15	22	0,2%	0,2%
4.4	biotechnologie agricole	16	19	35	0,4%	0,0%
4.5	Autres sc. agricoles	10	24	34	0,4%	0,1%
4	sc. agricoles	66	90	156	1,6%	0,3%
5.1	psychologie	51	53	104	1,1%	-0,2%
5.2	Économie et admin. des entreprises	111	153	264	2,7%	0,0%
5.3	sciences de l'éduc.	17	35	52	0,5%	0,1%
5.4	sociologie	36	48	84	0,9%	0,0%
5.5	droit	45	88	133	1,4%	0,8%
5.6	sc. politiques	19	48	67	0,7%	0,1%
5.7	Géographie sociale et économique	17	33	50	0,5%	0,1%
5.8	médias et communication	12	26	38	0,4%	0,0%
5.9	Autres sc. sociales	57	83	140	1,5%	-0,3%
5	sc. sociales	365	567	932	9,7%	0,6%
6.1	histoire et archéologie	95	78	173	1,8%	0,0%
6.2	Langues et littérature	163	193	356	3,7%	0,4%
6.3	Philo., morale et religion	56	90	146	1,5%	-0,1%
6.4	Arts (arts, his. de l'art, arts de la scène, mus.)	41	62	103	1,1%	-0,1%
6.5	Autres sc. humaines	46	38	84	0,9%	-1,6%
6	sc. humaines	401	461	862	9,0%	-1,4%
	n.c.	0	0	0	0,0%	-7,6%
	total	4508	5094	9602	100,0%	0,0%

DOMAINES SCIENTIFIQUES

Frascati	domaine scientifique	Post-docs et +	doctorants	2015		Evolution 2014-2015
				Effectif	Part	
1	sc. exactes et naturelles	2546	2339	4885	50,9%	2,5%
2	sc. de l'ingé. et techno.	865	1465	2330	24,3%	4,4%
3	sc. médicales et sanitaires	265	172	437	4,6%	0,3%
4	sc. agricoles	66	90	156	1,6%	0,3%
5	sc. sociales	365	567	932	9,7%	0,6%
6	sc. humaines	401	461	862	9,0%	-1,4%
	n.c.	0	0	0	0,0%	-7,6%
	total	4508	5094	9602	100,0%	0,0%

GENRES ET NIVEAUX UNIVERSITAIRES

genre	niveaux universitaires		2015		Evolution 2014-2015
	post-docs et +	doctorants	Effectif	Part (%)	
Féminin	1522	2112	3634	37,8%	-0,4%
Masculin	2986	2982	5968	62,2%	0,4%
Total	4508	5094	9602		
Part (%)	46,9%	53,1%	100,0%	100,0%	0,0%

TRANCHE D'ÂGE

niveaux universitaires	2015		Evolution 2014-2015		
	post-docs et +	doctorants		Effectif	Part (%)
	79	756	835	8,7%	0,4%
	950	2754	3704	38,6%	1,3%
	1604	1003	2607	27,2%	-0,7%
	825	353	1178	12,3%	0,3%
	413	107	520	5,4%	-0,1%
	201	51	252	2,6%	-0,4%
	409	49	458	4,8%	-0,3%
	27	21	48	0,5%	-0,5%
Total	4508	5094	9602	100,0%	0,0%

DUREE DE SÉJOUR

durée de séjour	niveaux universitaires		2015		Evolution 2014-2015
	post-docs et +	doctorants	Effectif	Part (%)	
< 3 mois	609	429	1038	10,8%	-0,6%
3 à 6 mois	337	421	758	7,9%	-0,4%
7 à 12 mois	1143	758	1901	19,8%	-0,2%
> 12 mois	2416	3486	5902	61,5%	2,4%
N. C.	3	0	3	0,0%	-1,2%
Total	4508	5094	9602	100,0%	0,0%

LANGUE DE COMMUNICATION

Langue de communication	niveaux universitaires		2015	
	post-docs et +	doctorants	Effectif	Part (%)
Anglais	2253	1836	3648	39,1%
Français	2255	3258	5128	55,0%
n.c.	0	0	0	5,9%
Total	4508	5094	9602	
Part (%)	46,9%	53,1%		100,0%

SITUATION FAMILIALE

genre	niveaux universitaires		2015		Evolution 2014-2015
	post-docs et +	doctorants	Effectif	Part (%)	
seule	2271	3480	5751	59,9%	2,8%
seul(e) avec enfant	75	38	113	1,2%	0,1%
couple sans enfant	925	638	1563	16,3%	0,0%
couple enfant(s) avec	772	295	1067	11,1%	0,2%
N.C.	465	643	1108	11,5%	-3,1%
Total	4508	5094	9602		
Part (%)	46,9%	53,1%		100,0%	0,0%

REGIONS D'ACCUEIL

Ancienne Région	2015	
	Effectif	Part
Alsace	118	1,2%
Aquitaine	47	0,5%
Auvergne	3	0,0%
Basse-normandie	3	0,0%
Bourgogne	37	0,4%
Bretagne	121	1,3%
Centre	197	2,1%
Champagne-Ardenne	11	0,1%
Franche-Comté	66	0,7%
Haute-normandie	3	0,0%
Ile-de-France	5111	53,2%
Languedoc-Roussillon	538	5,6%
Limousin	17	0,2%
Lorraine	580	6,0%
Midi-Pyrénées	30	0,3%
Nord-Pas-de-Calais	296	3,1%
Pays-de-la-Loire	898	9,4%
Picardie	11	0,1%
Poitou-Charentes	66	0,7%

Nouvelle Région	2015	
	Effectif	Part
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	709	7,4%
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	130	1,4%
Auvergne-Rhône-Alpes	1403	14,6%
Bourgogne-Franche-Comté	103	1,1%
Bretagne	121	1,3%
Centre-Val de Loire	197	2,1%
Ile-de-France	5111	53,2%
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	568	5,9%
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	307	3,2%
Normandie	6	0,1%
Pays-de-la-Loire	898	9,4%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	48	0,5%
DOM-TOM	1	0,0%
Total	9602	100,0%

département	Post- docs et +	DOCS		2015		Evolution 2015	
				Effectif	Part	Effectif	Part
67 Bas-Rhin	95	23	Alsace	118	1,2%	28	0,2%
33 Gironde	37	8					
64 Pyrénées-Atlantiques	2		Aquitaine	47	0,5%	-3	0,0%
43 Haute-Loire		1					
63 Puy-de-dôme	2		Auvergne	3	0,0%	-3	-0,1%
14 Calvados		2					
61 Orne	1		Basse-Normandie	3	0,0%	2	0,0%
21 Côte-d'Or	15	22	Bourgogne	37	0,4%	-23	-0,2%
58 Nièvre		2					
29 Finistère	30	49					
35 Ille-et-Vilaine	20	20	Bretagne	121	1,3%	85	0,9%
18 Cher		1					
28 Eure-et-Loir		1					
37 Indre-et-Loire	60	50					
41 Loir-et-Cher	4	5					
45 Loiret	21	55	Centre	197	2,1%	148	1,6%
51 Marne	4	7	Champagne-Ardenne	11	0,1%	9	0,1%
25 Doubs	30	26					
90 Territoire-de-Belfort	3	7	Franche-Comté	66	0,7%	12	0,1%
76 Seine-Maritime	1	2	Haute-Normandie	3	0,0%	-5	-0,1%
75 Paris	755	720					
77 Seine-et-Marne	169	345					
78 Yvelines	59	34					
91 Essonne	1193	1084					
92 Hauts-de-Seine	39	42					
93 Seine-Saint-Denis	47	174					
94 Val-de-Marne	84	139					
95 Val-d'Oise	92	135	Ile-de-France	5111	53,2%	-65	-2,3%
11 Aude	1	2					
30 Gard	2	3					
34 Hérault	251	275					
66 Pyrénées-Orientales	1	3	Languedoc-Roussillon	538	5,6%	-34	-0,5%
87 Haute-Vienne	8	9	Limousin	17	0,2%	15	0,2%
54 Meurthe-et-Moselle	179	275					
57 Moselle	47	73					
88 Vosges	2	4	Lorraine	580	6,0%	-4	-0,3%
31 Haute-Garonne	13	17	Midi-Pyrénées	30	0,3%	-17	-0,2%
59 Nord	111	175					
62 Pas-de-Calais	3	7	Nord-Pas-de-Calais	296	3,1%	-16	-0,2%
44 Loire-Atlantique	408	473					
49 Maine-et-Loire	7	9					
53 Mayenne		1	Pays de la Loire	898	9,4%	78	0,6%
2 Aisne	1	1					
60 Oise	3	3					
80 Somme		3	Picardie	11	0,1%	4	0,0%
16 Charente		1					
17 Charente-Maritime	2						
86 Vienne	18	45	Poitou-Charentes	66	0,7%	18	0,2%
6 Alpes-Maritimes	5	8					
13 Bouches-du-Rhône	21	10					
83 Var		1					
84 Vaucluse	2	1	PACA	48	0,5%	-13	-0,2%
1 Ain	1	2					
38 Isère	190	243					
42 Loire	41	79					
69 Rhône	427	417	Rhône-Alpes	1400	14,6%	63	0,3%
97 La Réunion	1		DOM-TOM	1	0,0%	0	0,0%
total	4508	5094		9602	100,0%		0,0%

QUESTIONNAIRE DE SUIVI

Résultats généraux du questionnaire de suivi	2013		2014		2015	
	Effectif	Part	Effectif	Part	Effectif	Part
questionnaires validés (complets)	213	60%	275	60%	191	53%
questionnaires non-validés (incomplets)	141	40%	182	40%	170	47%
total	354	100%	457	100%	361	100%
coordonnées actualisées	358		391		349	
1. qui vous a accueilli lors de votre arrivée en France ?	2013		2014		2015	
	Effectif	Part	Effectif	Part	Effectif	Part
organisme de recherche, université	84	39,4%	116	42,2%	80	41,9%
Amis, collègues	41	19,3%	42	15,3%	31	16,2%
chef d'équipe, directeur de recherche, professeur	76	35,7%	106	38,6%	70	36,7%
personne	36	16,9%	53	19,3%	26	13,6%
Famille en France	8	3,8%	13	4,7%	8	4,2%
total	245		330		215	
2. Avez-vous utilisé les informations suivantes pour préparer votre séjour en France ?	2013		2014		2015	
	Effectif	Part	Effectif	Part	Effectif	Part
Fondation Kastler (FNAK)	95	44,6%	92	33,5%	47	24,6%
centre de services EURAXESS	51	23,9%	78	28,4%	68	35,6%
Ambassade de France	73	34,3%	123	44,7%	62	32,5%
Portail français EURAXESS	13	6,1%	30	10,9%	14	7,3%
Portail européen EURAXESS	6	2,8%	7	2,6%	5	2,6%
Autre :	42	19,7%	51	18,6%	46	24,1%
total	280		381		242	
3. De quels services avez-vous bénéficié pour votre accueil ?	2013		2014		2015	
	Effectif	Part	Effectif	Part	Effectif	Part
Aide aux formalités administratives	80	37,6%	133	48,4%	81	42,4%
Aide au logement	99	46,5%	137	49,8%	75	39,3%
Aide à la scolarité et à l'accueil des enfants	4	1,9%	16	5,8%	9	4,7%
Informations sur le système de santé, de soin ou de sécurité sociale	42	19,7%	57	20,7%	33	17,3%
Cours de français	55	25,8%	78	28,4%	52	27,2%
Assurances	44	20,7%	59	21,5%	38	19,9%
retraite	4	1,9%	0	0,0%	1	0,5%
Banque	47	22,1%	64	23,3%	31	16,2%
Impôts et taxes	14	6,6%	13	4,7%	13	6,8%
soirée, sortie ou rencontre avec d'autres chercheurs	47	22,1%	87	31,6%	38	19,9%
Autre :	19	8,9%	26	9,5%	19	10,0%
total	455		670		390	
4. Avez-vous contacté votre centre de services EURAXESS ?	2013		2014		2015	
	Effectif	Part	Effectif	Part	Effectif	Part
Avant votre séjour	57	26,8%	69	25,1%	57	
Lors de votre arrivée	34	16,0%	52	18,9%	27	14,1%
Pendant votre séjour	53	24,9%	72	26,2%	66	34,6%
non	92	43,2%	118	42,9%	68	35,6%
total	236		311		218	
5. Si vous avez contacté votre centre de services EURAXESS, comment ?	2013		2014		2015	
	Effectif	Part	Effectif	Part	Effectif	Part
en y allant	37	17,37%	58	21,09%	34	17,80%
par téléphone	12	5,63%	19	6,91%	10	5,24%
par e-mail	115	53,99%	141	51,27%	119	62,30%
total	164		218		163	

résultats généraux du questionnaire de suivi		2013		2014		2015	
(suite)		Effectif	Part	Effectif	Part	Effectif	Part
6. Remarques et suggestions concernant votre accueil :		2013 56 réponses		2014 67 réponses		2015 45 réponses	
7. Lors de votre séjour en France, avez-vous été plutôt satisfait ou plutôt pas satisfait des points suivants ?		2013 Plutôt satisfait	Plutôt pas satisfait	2014 Plutôt satisfait	Plutôt pas satisfait	2015 Plutôt satisfait	Plutôt pas satisfait
Aide aux formalités administratives		48	8	87	15	49	3
Aide au logement		56	11	97	12	47	2
Aide à la scolarité et à l'accueil des enfants		4	0	15	1	8	1
Informations sur le système de santé, de soin ou de sécurité sociale		30	7	47	6	28	3
cours de français		35	8	56	10	38	3
Assurances		33	9	46	7	29	5
retraite		4	0	0	0	1	0
banque		40	4	45	12	25	4
Impôts et taxes		5	6	10	2	8	4
soirée, sortie ou rencontre avec d'autres chercheurs		28	4	76	4	27	2
Autre :		3	0	5	0	1	1
8. qu'avez-vous apprécié durant votre séjour ?		2013 114 réponses		2014 148 réponses		2015 96 réponses	
9. que n'avez-vous pas apprécié durant votre séjour ?		2013 105 réponses		2014 112 réponses		2015 82 réponses	
10. Avez-vous suivi des cours de français ?		2013		2014		2015	
		Effectif	Part	Effectif	Part	Effectif	Part
Avant votre séjour		49	23,0%	51	18,6%	55	28,8%
pendant votre séjour		93	43,7%	99	36,0%	82	42,9%
non		101	47,4%	143	52,0%	82	42,9%
total		243		293		219	
11. Avez-vous eu des difficultés avec votre niveau de français ?		2013		2014		2015	
		Effectif	Part	Effectif	Part	Effectif	Part
pendant votre travail de recherche / dans votre vie professionnelle		32	15,0%	49	17,8%	39	20,4%
dans votre vie quotidienne		59	27,7%	77	28,0%	58	30,4%
Je n'ai pas parlé français		31	14,6%	31	11,3%	17	8,9%
pas de problème particulier		118	55,4%	163	59,3%	103	53,9%
total		240		320		217	
12. quels loisirs avez-vous régulièrement eu en France (au moins une fois par mois) ?		2013		2014		2015	
		Effectif	Part	Effectif	Part	Effectif	Part
bibliothèque		66	31,0%	73	26,6%	59	30,9%
cinéma		80	37,6%	131	47,6%	62	32,5%
concert		38	17,8%	51	18,6%	40	20,9%
exposition / musée		105	49,3%	103	37,4%	79	41,3%
opéra / théâtre		26	12,2%	13	4,7%	15	7,9%
restaurant		115	54,0%	140	50,9%	93	48,7%
sport		79	37,1%	113	41,1%	66	34,6%
télévision		60	28,1%	75	27,2%	34	17,8%
visite de la région / promenade		145	68,1%	203	73,8%	119	62,3%
voyage		83	39,0%	118	42,9%	78	40,8%
Autre :		9	4,2%	6	2,2%	6	3,1%
total		806		1026		651	

résultats généraux du questionnaire de suivi (suite)	2013		2014		2015	
	Effectif	Part	Effectif	Part	Effectif	Part
13. de quel statut votre conjoint ou partenaire a-t-il bénéficié pendant votre séjour en France ?						
	Effectif	Part	Effectif	Part	Effectif	Part
pas de conjoint ni partenaire	104	48,8%	140	50,9%	90	47,1%
ressortissant de l'UE (dispensé de carte)	22	10,3%	23	8,4%	13	6,8%
carte de séjour mention "vie privée et familiale"	21	9,9%	28	10,2%	15	7,9%
carte de séjour mention "scientifique"	20	0,0939	22	0,08	30	0,1571
carte de séjour mention "membre de la famille d'un ressortissant de l'UE"	2	0,9%	1	0,4%	2	1,1%
carte de séjour mention "travailleur temporaire"	4	1,9%	8	2,9%	2	1,1%
carte de séjour mention "salarié" ou "salarié en mission"	2	0,9%	8	2,9%	4	2,1%
carte de séjour mention "étudiant" assortie d'une APT si travail à temps plein	10	0,0469	9	0,0327	8	0,0419
carte de séjour mention "visiteur" si profession soumise à autorisation	10	4,7%	1	0,4%	4	2,1%
carte de séjour mention "stagiaire"	0	0,0%	0	0,0%	1	0,5%
carte "talent et compétence"	0	0,0%	0	0,0%	1	0,5%
carte de résident	4	1,9%	4	1,5%	4	2,1%
Autre :	14	6,6%	31	11,3%	17	8,9%
total	213	100,0%	275	100,0%	191	100,0%
14. quel type de logement occupiez-vous ? (celui que vous avez occupé le plus longtemps)						
	Effectif	Part	Effectif	Part	Effectif	Part
résidence pour étudiants	49	23,0%	65	23,6%	54	28,3%
résidence pour chercheurs invités	22	10,3%	28	10,2%	14	7,3%
chambre d'hôte / bed and breakfast	1	0,5%	1	0,4%	0	0,0%
chambre d'hôtel	0	0	5	0,0182	0	0
studio	38	17,8%	57	20,7%	33	17,3%
Logement privé	83	39,0%	95	34,6%	68	35,6%
chambre chez l'habitant	6	2,8%	2	0,7%	6	3,1%
résidence hôtelière (type Appart'hôtel)	6	0,0282	13	0,0473	8	0,0419
chez la famille, chez des amis	5	2,4%	6	2,2%	4	2,1%
chez votre responsable de laboratoire ou un collègue	1	0,5%	0	0,0%	0	0,0%
Autre :	2	0,9%	3	1,1%	4	2,1%
total	213	100,0%	275	100,0%	191	100,0%
15. quelle part de votre revenu mensuel consacriez-vous à votre logement ?						
	Effectif	Part	Effectif	Part	Effectif	Part
moins de 25%	32	15,0%	62	22,6%	46	24,1%
entre 26% à 50%	146	68,5%	170	61,8%	119	62,3%
entre 51% à 75%	28	13,2%	29	10,6%	20	10,5%
entre 76% à 100%	7	0,0329	14	0,0509	6	0,0314
total	213	100,0%	275	100,0%	191	100,0%
16. quel était le montant de votre loyer ?						
	Effectif	Part	Effectif	Part	Effectif	Part
moins de 300 euros	23	10,8%	19	6,9%	29	15,2%
301 à 400 euros	29	13,6%	61	22,2%	26	13,6%
401 à 500 euros	34	0,1596	48	0,1745	38	0,199
501 à 600 euros	46	21,6%	41	14,9%	31	16,2%
601 à 800 euros	33	15,5%	49	17,8%	47	24,6%
801 à 1000 euros	23	10,8%	30	10,9%	11	5,8%
Plus de 1000 euros	25	0,1174	27	0,0982	9	0,0471
total	213	100,0%	275	100,0%	191	100,0%
17. remarques et suggestions concernant votre séjour en France :						
	2013		2014		2015	
	57 réponses		69 réponses		40 réponses	

résultats généraux du questionnaire de suivi (suite)	2013		2014		2015	
	Effectif	Part	Effectif	Part	Effectif	Part
18. votre employeur en France était :	2013		2014		2015	
	Effectif	Part	Effectif	Part	Effectif	Part
organisme public (université, organisme de recherche, etc.)	204	95,8%	273	99,3%	178	93,2%
organisme privé (Entreprise, industrie, etc.)	9	4,2%	2	0,7%	13	6,8%
total	213	100,0%	275	100,0%	191	100,0%
19. quel était votre statut en France ?	2013		2014		2015	
	Effectif	Part	Effectif	Part	Effectif	Part
salarié en contrat à durée déterminée (CDD)	105	49,3%	146	53,1%	93	48,7%
salarié en contrat à durée indéterminée (CDI)	3	1,4%	14	5,1%	6	3,1%
non salarié	88	41,3%	98	35,6%	82	42,9%
ne sait pas	17	0,0798	17	0,0618	10	0,0524
total	213	100,0%	275	100,0%	191	100,0%
20. souhaitez-vous recevoir des nouvelles du réseau d'accueil français et de la FNAK ?	2013		2014		2015	
	Effectif	Part	Effectif	Part	Effectif	Part
oui	175	82,2%	242	88,0%	146	76,4%
non	38	17,8%	33	12,0%	45	23,6%
total	213	100,0%	275	100,0%	191	100,0%

